

La Chambre des représentants adopte le projet de loi édictant des mesures exceptionnelles en faveur des employeurs et de leurs salariés

La séance a été présidée par Habib El Malki

Pages 2-3



Le Conseil supérieur des Oulémas émet une Fatwa sur l'accomplissement des Tarawih

La préservation de la vie contre tous les périls prime sur tout autre acte, y compris la réunion pour les prières surrogatoires

Page 7



La DGSN se dote d'une application mobile pour le contrôle des mouvements de personnes

Le lancement a eu lieu dans les villes de Rabat, Salé et Témara

Page 5



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8996

Jeudi 23 Avril 2020

Un baril pour des prunes

Le "wait and see" du Maroc



Le coronavirus place la crise dans le camp des producteurs

Page 4

Editorial

Presse ittihadie

Ecole pérenne et grand enseignement

L'apreté de la conjoncture que connaît le pays en général et la presse en particulier n'est certainement pas à démontrer. C'est là une épreuve des plus ardues à laquelle les médias doivent faire face. Il faut bien y voir d'autres volets que celui matériel ou financier. Le défi est tout autant professionnel, éthique, technique...

Aujourd'hui, le fait est là. Après que la version papier a été abandonnée au profit de celle électronique, gratuite de surcroît, les rentrées d'argent se sont faites quasiment inexistantes. Mais la masse salariale, elle, de même que les indemnités acquises qui vont avec sont restées les mêmes.

La question qui s'impose de ce fait se rapporte à la continuité de ces entreprises, à leur survie.

Les professionnels du secteur s'activent aux côtés des organismes représentatifs et des institutions concernées à suivre de près cette situation, à en débattre dans l'éventualité de faire des propositions allant dans le sens d'une réaction positive au vu de cette conjoncture exceptionnelle.

En tant que presse ittihadie, nous affirmons ce qui suit :

- Le Premier secrétaire de l'USFP, Président Directeur Général du Groupe médiatique du parti, tient à préciser sans équivoque que les droits acquis des salariés représentent une première priorité qui ne doit aucunement obéir à une sois-disant logique de pertes et profits.

Tout en prenant en compte la nature de la conjoncture, les institutions ittihadies se représentent bien évidemment les conditions des employés, leur droit et celui de leurs familles à une vie digne et par là la garantie de leurs revenus.

- Cette noble position consolide en fait toute une histoire de l'institution médiatique ittihadie en tant qu'institution de message, de position et d'école qui, tout au long de son parcours, a dû surmonter des circonstances de loin plus critiques et des fronts plus menaçants, et ce grâce à la bravoure, au dévouement et à l'optimisme qui animent depuis toujours les militants progressistes et l'ensemble des forces nationales qui ont tenu à adhérer à la même position de l'USFP et de sa direction.

- La mise sur pied des tribunes de l'USFP n'a jamais été dictée par un challenge basé sur la concrétisation de quelques projets individuels, ni quelques expériences entrepreneuriales liées à un succès individuel, ni encore le profit pécuniaire...

Le rôle de ces tribunes est, en revanche, et depuis toujours, d'assurer, dans la mesure du possible, les conditions humaines et matérielles pour accomplir leur mission première, celle pour laquelle elles ont été créées.

Il ne serait pas inutile de rappeler à ce propos que la presse nationale liée aux forces politiques nationales a eu à pâtir, assez fréquemment de campagnes de dénigrement émanant, de surcroît, du corps médiatique lui-même. Certaines rédactions n'éprouvaient aucune gêne à lier leur souci de continuité et développement de leurs ressources financières ou autres à une tâche consistant à ignorer le rôle historique de la presse nationale et progressiste et faisant partie d'une mission de plus grande ampleur visant à détériorer la position nationale, démocratique et progressiste, le but étant d'influencer l'opinion publique dans ce sens. C'est là une bataille qui n'a pas été moins douloureuse que bien d'autres.

L'histoire de la presse de l'USFP prouve de manière concrète que la question passe avant le modèle économique et que le projet ittihadie est étroitement lié au pays, aux citoyens et à leurs revendications justes et légitimes : l'unité, la démocratie, le progrès, la justice et les droits universellement consacrés. Ittihadies et Ittihadis ont consenti un prix inestimable pour la pérennité de la presse ittihadie. De nombreux dirigeants et cadres sont tombés au champ d'honneur journalistique. Des dizaines de journalistes et de responsables ont été sujets à d'interminables poursuites sans que cela ne parvienne à ébranler leurs convictions.

C'est là un rappel qui n'est pas sans rapport avec les décisions que vient de prendre l'institution médiatique ittihadie et qui justement se situe dans le cadre des fondamentaux, des principes et du référentiel qui, même dans les situations les plus délicates, n'ont pas changé et ne changeront pas.

Tout en nous représentant la conjoncture que connaît notre pays, nous sommes sensibles à la pression matérielle et morale que subissent les composantes du champ médiatique. La pensée, la volonté, l'enthousiasme et la créativité doivent être plus présents que jamais pour que survive la presse nationale, et en particulier les journaux en version papier en tant que synonyme de légitimité, de diversité culturelle et politique à même d'encadrer la société dans sa production culturelle et immatérielle.

Il faut toutefois une profonde réflexion en vue de surmonter cette épreuve et en sortir plus fort tout en tirant profit de la révolution numérique et communicative. Saluons enfin tous les soldats attelés à la tâche dans ce noble métier et en particulier dans une situation aussi éprouvante. Saluons les journalistes, les correspondants, les préposés à l'administration, les techniciens pour tous leurs efforts en vue d'assurer la pérennité de cet historique et évolutif édifice.

Libération

La Chambre des représentants adopte le projet de loi édictant des mesures exceptionnelles en faveur des employeurs et de leurs salariés

La séance a été présidée par Habib El Malki

Actualité



La Chambre des représentants a adopté, mardi à l'unanimité, le projet de loi 25.20 édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la CNSS et leurs salariés déclarés, affectés par les répercussions de la propagation du coronavirus.

Lors de cette séance présidée par Habib El Malki, président de la première Chambre, le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amkraz, s'est félicité de l'engagement des députés, majorité et opposition, à faire aboutir rapidement le texte de sorte à servir des intérêts su-

périeurs de la nation.

Les représentants des groupes et du groupement parlementaires ont, de leur côté, rendu hommage aux efforts de S.M le Roi Mohammed VI et son approche clairvoyante pour la prévention de la pandémie du nouveau coronavirus.

Tout en plaidant en faveur d'une stricte application du projet de loi et pour qu'un traitement équitable soit réservé aux employeurs et employés, les députés ont appelé à faire preuve de solidarité et à faire valoir l'esprit de consensus en cette période exceptionnelle.

Ils ont aussi préconisé un soutien accru aux entreprises marocaines dans

le sens de protection des postes d'emploi, y compris par l'adoption de toutes les mesures de prévention en vue d'assurer la sécurité des travailleurs.

Le projet permettra l'adoption d'une série de mesures exceptionnelles visant à accompagner les employeurs en situation difficile ainsi que leurs employés touchés par les retombées de la pandémie.

Ces mesures portent en outre sur le versement d'une indemnité au profit des salariés et des stagiaires en formation-insertion, particulièrement pour les marins pêcheurs et autres employés qui sont en arrêt temporaire de travail et qui sont dé-

clarés au titre du mois de février 2020 à la CNSS.

Le texte considère la période précitée comme une période d'arrêt temporaire de travail pour ceux qui sont couverts par ce projet, d'où la relation contractuelle subsiste.

Il sera question aussi de la suspension du paiement des cotisations dues à la CNSS à compter du 1er mars 2020 et jusqu'à une date à fixer par un texte réglementaire, comme condition d'éligibilité pour bénéficier des indemnités versées par la Caisse, ainsi que dans le régime de l'assurance maladie obligatoire.

Intervention du chef du gouvernement devant la Chambre des conseillers

Saad Dine El Otmani : *Les efforts sont actuellement concentrés sur la reprise économique*

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné mardi à Rabat, que les efforts sont actuellement concentrés sur la mise en place d'une approche proactive et des scénarios pour relancer l'économie nationale à travers le redémarrage progressif des différents secteurs d'activité.

Répondant à une question cen-

trale sur "La réalité et les perspectives de la lutte contre les répercussions du coronavirus" lors de la séance mensuelle consacrée à la politique générale à la Chambre des conseillers, il a indiqué que le gouvernement fait de tout son mieux pour soutenir et accompagner les entreprises qui se trouvent dans une situation difficile en raison des répercussions de la

pandémie.

L'Exécutif compte sur les entreprises ayant pu résister à cette circonstance en vue de contribuer à l'effort national collectif en assurant la continuité de leurs activités de production et maintenant les postes d'emploi". Il a estimé que les prévisions au niveau mondial laissent présager une récession économique

internationale "dont l'économie du Royaume ne peut être à l'abri de ses incidences négatives", notamment en raison de la baisse de la demande extérieure et du recul des revenus du tourisme et de l'investissement direct à l'étranger, en plus de la baisse de la demande intérieure et de la consommation.

Saad Dine El Otmani a



➤ également souligné que le gouvernement a pris des mesures urgentes que ce soit au niveau de l'atténuation des effets de la pandémie sur les finances publiques et les grands équilibres ou au niveau du soutien des entreprises en donnant la priorité aux secteurs vitaux pour assurer la continuité de leur capacité d'emploi et de production.

Parmi les mesures financières décidées par le gouvernement, il a cité le recours au financement extérieur en tant que mesure proactive par le déblocage de 3 milliards de dollars remboursable sur cinq ans, avec une période de grâce de trois ans. Ce montant ne sera pas destiné au financement du Trésor public mais sera mis à la disposition de Bank Al Maghrib (BAM) et sera essentiellement consacré au financement de déficits de la balance des paiements, a-t-il expliqué, rappelant d'autres mesures prises par la BAM que ce soit en termes de politique monétaire ou en termes de précaution pour faciliter l'accès des familles et entreprises aux crédits bancaires.

Saad Dine El Otmani a, par ailleurs, indiqué que des services d'assistance sociale ont été mis en place au profit des personnes en situation de rue pour les protéger contre le risque de propagation du coronavirus, par l'équipement de 145 espaces d'accueil pour leur prise en charge, relevant que l'effort collectif des différents intervenants, dont l'Entraide natio-

nale, le Croissant-Rouge, les autorités locales, les collectivités territoriales et la société civile, ont permis la prise en charge jusqu'au 19 avril d'au moins 6.230 personnes sans domicile au sein de centres d'accueil.

En même temps, un total de 1.699 personnes ont pu rejoindre leurs familles, a-t-il ajouté.

Il a d'autre part abordé la situation des Marocains bloqués à l'étranger sur fond de fermeture des frontières eu égard aux mesures préventives contre la propagation du Covid-19, rappelant qu'en application des Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, l'Exécutif a mis en place notamment une cellule de crise au sein du ministère compétent afin d'apporter des réponses appropriées à cette problématique.

Saad Dine El Otmani a en outre rappelé les quelque 400 mesures déployées par le Royaume dans les divers domaines pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus.

Le chef du gouvernement a, en outre, réaffirmé que la situation épidémiologique au Maroc demeure "maîtrisée" malgré la hausse observée du nombre de contaminations ces derniers jours, soulignant que les mesures préventives prises à cet effet ont permis de maintenir la situation sous contrôle et d'"éviter le pire des scénarios à savoir l'élargissement du cercle de contamination".

La prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 mai prochain s'est avérée nécessaire pour endiguer la propagation de l'épidémie et maîtriser la situation, a-t-il estimé, relevant que sur Hautes instructions Royales, le système national de santé s'est mobilisé depuis le début en vue de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire.

Le chef du gouvernement a, dans ce sens, salué la décision du Souverain de mettre la médecine militaire au service de la médecine civile, permettant ainsi la mobilisation et la synergie des moyens médicaux et sanitaires afin de préserver la sécurité et la santé des citoyens.

Après avoir noté qu'un mon-



La situation épidémiologique demeure maîtrisée malgré la hausse observée du nombre de contaminations

tant de 2 milliards de DH a été alloué au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus pour couvrir les dépenses liées principalement à l'achat de matériel médical et hospitalier, Saad Dine El Otmani s'est attardé sur les efforts consentis par le secteur de la santé en termes notamment de consolidation des capacités d'accueil pour les cas de maladie.

Il a, à cet égard, précisé que 47 établissements hospitaliers ont été réservés aux patients atteints de Covid-19, dotés de 1.826 lits dans une première phase, qui peuvent être renforcés en cas de nécessité dans toutes les régions.

En outre, il a été procédé à la mobilisation de 1.214 lits de réanimation aux hôpitaux publics, dont 371 lits dans les Centres hospitaliers universitaires (CHU) et 800 lits sont tout prêts pour recevoir les patients infectés (80 malades dont 29 cas critiques ont déjà été accueillis).

Abordant les mesures relatives à la capacité d'accueil, il a souligné que les cliniques privées ont mobilisé 504 lits de réanimation supplémentaires avec tout le staff et tous les équipements médicaux nécessaires et mis à disposition une équipe médicale composée de 985 médecins.

Par ailleurs, environ 177 hôtels et unités touristiques dans 38 villes avec une capacité d'accueil de 7.600 lits, ont eux aussi logé les cas suspects d'infection dans

le cadre du confinement et certains professionnels de la santé et de la sécurité, a-t-il dit.

Sur le plan de la vigilance épidémiologique, le chef du gouvernement a souligné que le système national de surveillance épidémiologique a joué un rôle important dans le suivi et la notification des cas d'infection liés au Covid-19 depuis l'apparition de l'épidémie à l'échelle mondiale. Il a cité essentiellement la prise d'une série de mesures pour le renforcement de la vigilance au niveau du Centre national d'opérations d'urgence en santé publique (CNOUSP) depuis l'annonce des premiers cas infectés en Chine, la mise en place du Plan national de veille et la hausse de la fréquence des analyses au laboratoire pour atteindre actuellement 2.000 tests par jour.

Au niveau de la prise en charge des cas infectés, le secteur de la santé a adopté un protocole de soin dédié à la prise en charge de ces personnes, après son approbation par un comité scientifique et technique national et a mis en place un plan d'organisation pour prendre en charge les cas suspects et confirmés dans les établissements de santé. L'accent a été aussi mis, selon lui, sur la mise à niveau des laboratoires nationaux en matière de diagnostic du virus et l'amélioration des conditions d'hébergement et de restauration pour le personnel soignant et les personnes infectées.

Un baril pour des prunes

Le “wait and see” du Maroc



«**W**ait and see», semble être la position du gouvernement marocain face à la chute, lundi dernier, du cours du baril de pétrole américain sous la barre de zéro dollar



Le coronavirus place la crise dans le camp des producteurs de pétrole

pour plonger à -38 dollars. Une source du ministère de l’Energie et des Mines a révélé au site hespress que cette crise se déroule au niveau du marché des produits bruts du pétrole et que le Maroc n’en est pas concerné directement puisqu’il n’achète pas ces produits. Il s’intéresse plutôt, et de près, aux prix du baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne cotée à Londres, qui a été beaucoup moins affecté puisqu’il n’a cédé que 9%, pour terminer à 25,57 dollars. A ce propos, ladite source indique que notre pays préfère attendre que les choses deviennent plus claires. En effet, le cours du baril de Brent a chuté de plus de 60 % depuis le début de l’année. Mais il est loin de subir la descente aux enfers du WTI (West Texas Intermediate) puisque le contrat de référence concerne la livraison de juin, donc à une échéance plus lointaine.

En attendant que l’horizon

s’éclaircisse, que s’est-il passé aux Etats-Unis ? « Ce sont les traders qui se débarrassent de leur pétrole en papier, ces fameux contrats de livraison pour mai car ils ne veulent pas stocker du « vrai » pétrole puisque cela coûte cher. Ils veulent vendre mais personne ne veut leur acheter. L’argument avancé par certains que les capacités de stockage sont à leur maximum est inexact puisque si ces capacités diminuent, il en reste », a indiqué Maxime Combes, économiste et auteur du livre : « Sortons de l’âge des fossiles » sur son compte twitter tout en précisant que le - 37 dollars enregistré lundi est le prix du baril américain pour la livraison de mai et que ce même baril pour la livraison de juin est à 22 dollars. Quant au baril de Brent coté à Londres et destiné à être livré en juin, c’est à 26 euros qu’il s’est écoulé. Et d’ajouter : « La situation américaine est très spécifique

puisqu’elle est liée à l’exploitation des hydrocarbures de schistes. Contrairement à l’Arabie Saoudite, il n’y a pas de possibilité de fermer le robinet aisément. Cette production est rigide à court et à moyen termes et les Américains sont réticents à baisser leur production. Bref, on a conjointement un krach sur la cotation du WTI crude oil et un marché physique du pétrole américain structurellement en excédent de production sans débouché aisé ».

Comment peut-on expliquer cette situation ? Maxime Combes soutient qu’il s’agit d’une financiarisation extrême du marché pétrolier. Selon lui, un baril de pétrole est échangé des milliers de fois sous forme de contrat avant même d’être extrait et livré physiquement. Pour lui, il s’agit bien d’un effondrement historique révélateur d’un déséquilibre majeur sur les marchés physiques de pétrole tout en

précisant que tout ne sera effondré sur ces marchés.

Que faut-il retenir de cette chute du cours du pétrole américain ? « Ce prix négatif ne veut pas dire que le baril physique de pétrole n’a plus de valeur. Aujourd’hui avant d’être physique, le baril de pétrole est un produit financier comme un autre, donc soumis aux spéculations à la baisse. On a un marché boursier du pétrole qui s’emballe à la baisse car il ne sait pas gérer cette situation. Mais laisser les marchés financiers décider des prix des matières premières en situation d’incertitude radicale et de dépression économique est une aberration totale. Il faut sortir notre avenir énergétique des mains de la finance. En effet, si rien ne change, les contrats pour juin ou juillet vont vraisemblablement continuer à dévisser », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

La chute des cours allégera les effets négatifs du Covid-19 sur les recettes marocaines en devises



La chute des prix du pétrole permettrait d’alléger de manière “très significative” les effets négatifs de la crise du coronavirus (Covid-19) sur les recettes en devises du Maroc, notamment celles liées au tourisme, aux transferts des Marocains résidant à l’étranger et aux flux d’investissements directs étrangers, a souligné l’économiste Omar Bakkou.

Ce repli de l’or noir exercera un impact positif extrêmement important sur le volume global des importations du Maroc et ce, en raison de la part capitale que représentent les importations de ce produit et des produits énergétiques d’une manière générale dans les importations totales, soit environ 20% en moyenne selon les années, explique M. Bakkou à la MAP.

Le spécialiste de la politique de change a, dans ce sens, relevé que cette baisse des

importations impactera, à son tour, très positivement la balance commerciale, le compte courant et, partant, les avoirs de réserve du Maroc.

Le marché du pétrole s’enfoncé depuis plusieurs semaines avec un effondrement inédit du baril de WTI pour livraison en mai qui a carrément basculé en territoire négatif pour s’échanger à près de -40 dollars à la clôture de lundi, sous l’effet de la propagation du Covid-19, de la diminution de la demande et de l’augmentation des stocks. Le contrat suivant, pour livraison en juin, qui devient la référence à partir de ce mercredi et sur lequel les marchés sont déjà focalisés, reculait de 21,24% à 16,07 dollars, peu après avoir touché un plus bas à 11,6 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a, pour sa part, chuté de 18,93% à 20,73 dollars à Londres.

La DGSN se dote d'une application mobile pour le contrôle des mouvements de personnes

Le lancement a eu lieu dans les villes de Rabat, Salé et Témara

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé, récemment, une application mobile qui permet aux agents de sûreté à différents barrages de contrôle dans les villes de Rabat, Salé et Témara de contrôler et de suivre les mouvements des citoyens, dans le cadre de ses efforts inlassables et de son souci constant d'assurer le respect de l'état d'urgence sanitaire, prolongé jusqu'au 20 mai prochain.

La mise en place de cette application innovante s'inscrit dans le cadre de la mobilisation par la DGSN de moyens technologiques modernes pour appuyer le travail de l'agent de sûreté sur le terrain et lui permettre d'accomplir son rôle dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus.

Développée par une équipe composée d'ingénieurs et de techniciens relevant de la direction des systèmes d'information et de communication à la DGSN, cette application contribuera à limiter les mouvements inutiles des citoyens et à contrôler les contrevenants à l'état d'urgence sanitaire, le but étant de renforcer les efforts nationaux des divers acteurs publics et privés pour endiguer la propagation du Covid-19.

A cet égard, le commissaire de police chef de l'arrondissement de Hassan dans la zone d'Agdal-Hassan-Ryad, Aziz Alratmaoui, a indiqué que "cette application mobile permettra au personnel de la police de s'informer sur les barrages de contrôle par lesquels le citoyen est passé, facilitant ainsi le processus de suivi de ses mouvements".

L'application offre la possibilité de déterminer les déplacements qui consti-



tuent une violation de l'état d'urgence sanitaire, et par conséquent de prendre les mesures juridiques nécessaires contre les contrevenants, a ajouté le commissaire Alratmaoui dans une déclaration à la chaîne de la MAP (M24).

Pour sa part, le commissaire de police

chef de la filière de développement d'applications pour smartphones à la direction des systèmes d'information et de communication, Anas Boukhan, a souligné que cette application a été lancée dans un premier temps au niveau des villes de Rabat, Salé et Témara et sera généralisée ultérieurement au niveau national.

Cette application se veut un moyen d'aider le personnel de sûreté mobilisé au niveau des différents barrages de contrôle à vérifier les mouvements des citoyens, a-t-il fait savoir, invitant les citoyens au strict respect de l'état d'urgence sanitaire et à ne se déplacer qu'en cas de nécessité.

Parmi ses caractéristiques, il convient de signaler ce qui suit :

- L'application a été développée et programmée entièrement par une équipe composée d'ingénieurs et de techniciens de la DGSN, qui ont pris en compte aussi bien les critères sécuritaires que ceux de la sécurité sanitaire des citoyennes et citoyens.

- Elle constitue une référence au niveau des barrages de contrôle dans le milieu urbain afin d'identifier et de déterminer les déplacements exceptionnels des citoyens, dans le but de limiter les mouvements inutiles susceptibles de contribuer à la propagation du virus d'une région à l'autre.

- Cette application est utilisée exclusivement au niveau des barrages de contrôle, dans le but de contrôler les dé-

placements exceptionnels des citoyens au niveau de ces points et non leurs mouvements dans l'espace public. Le contrôle se base, en effet, uniquement sur le numéro de la carte nationale d'identité (CNI) sans fournir d'autres données d'identité.

- L'application, dont la généralisation ne nécessite aucun investissement financier, est téléchargée sur les téléphones mobiles des agents de la police.

- L'application de contrôle se base sur le numéro de la CNI sans permettre à l'agent de contrôle (fonctionnaire de la police) d'accéder aux informations personnelles du citoyen, sachant que les registres et le stockage des informations relatives à cette application se conforment aux critères rigoureux de sécurité, adoptés par la DGSN dans ses bases de données.

- L'application ne pourra pas être utilisée hors des barrages de contrôle sécuritaire et ne pourra pas être téléchargée par une autre source que la Direction des systèmes d'information et de communication relevant de la DGSN.

- Les tests et les mises à jour relatifs à l'application ont été finalisés, dans le cadre d'un essai effectué en premier lieu à Rabat, Salé et Témara alors que les préparatifs se poursuivent pour généraliser l'application au niveau national.

- Cette application vise à encadrer et à réglementer les déplacements exceptionnels dans le but de lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

3.277 personnes interpellées en une journée

Les opérations sécuritaires menées pour imposer l'état d'urgence sanitaire décrété pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) ont permis l'interpellation, au cours des dernières 24h, de 3.277 personnes, dont 1.820 ont été placées en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets compétents, alors que les autres ont été soumises aux procédures d'investigation, de pointage et de vérification d'identité, indique mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Dans un communiqué, la DGSN précise que depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les pouvoirs publics, il a été procédé à l'interpellation d'un total de 53.413 personnes au niveau de l'ensemble des villes du Royaume, dont 28.869 ont été déférées devant les parquets compétents après la procédure de la garde à vue.

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: préfecture de police de Casablanca (7.437), préfecture de police de Rabat (7.147), préfecture de police de Kénitra (5.538), préfecture de police de Marrakech (4.938), préfecture de police d'Oujda (4.760), préfecture de police d'Agadir (3.860), sûreté provinciale de Salé (3.244), préfecture de police de Meknès (2.826), préfecture de police de Béni Mellal (2.069), préfecture de police de Tétouan (2.192), préfecture de police de Fès (1.571), sûreté provinciale d'El Jadida (1.451), préfecture de police de Settat (1.334), préfecture de police de Tanger (1.238), sûreté provinciale d'Ouarzazate (1.060), préfecture de police de Laâyoune (868), sûreté régionale d'Errachidia (666), sûreté provinciale de Safi (487), sûreté régionale de Taza (501) et sûreté régionale d'Al Hoceima (226).

La DGSN assure, dans ce cadre, que ses services continueront d'intensifier les opérations de contrôle dans toutes les villes et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques en vue d'imposer l'application stricte et ferme de l'état d'urgence, à même de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

Le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie poursuit son aide aux Ramedistes

Oulad Said



Les habitants de la commune rurale de Oulad Said, dans la province de Settât, ont afflué, mardi à l'agence bancaire du village, pour percevoir les aides financières décidées par l'Etat pour atténuer les effets de la pandémie du nouveau coronavirus sur les catégories vulnérables.

Les bénéficiaires, inscrits au Régime d'assistance médicale (RAMED), ont formé une file d'attente bien ordonnée, respectant scrupuleusement la consigne de la distanciation, qui est en train d'entrer dans les mœurs comme un geste barrière nécessaire pour enrayer la diffusion du virus.

Approchés par la MAP, des bénéficiaires ont exprimé leur profond senti-

ment de gratitude pour la bienveillance Royale, qui s'est matérialisée encore une fois à travers les mesures prises par le Comité de veille économique (CVE) en faveur des personnes travaillant dans le secteur informel, rudement touché par les restrictions inhérentes à l'état d'urgence sanitaire.

"Je suis une mère de trois filles. Mon mari, un peu malade, vendait des légumes chaque mercredi (souk hebdomadaire). On s'est retrouvés sans ressource", a raconté une bénéficiaire, soulagée de percevoir la somme de 1.200 dirhams, particulièrement à la veille du Ramadan.

A l'intérieur de l'agence, les mesures de prévention sont respectées à la lettre.

Derrière son guichet vitré, l'agent servait les billets aux clients avec des gants fins transparents. Chaque client avait droit à du gel hydroalcoolique avant de se présenter à la caisse.

"C'est une bonne chose. Ceci va nous aider dans ces circonstances difficiles. Nous avons vraiment besoin de cet argent", a confié un père de famille, qui travaillait comme maçon et qui s'est retrouvé subitement sans aucun revenu.

Veillant au bon déroulement de l'opération, Abdelhakim Tahiri, chef d'agence du Crédit agricole, a assuré qu'"à l'instar des autres banques, toute l'équipe est mobilisée afin de mener à bien cette opération qui a une portée nationale".

"On reçoit, tout d'abord, des fichiers du siège central pour connaître le nombre de personnes que nous devons recevoir chaque jour. On se prépare à l'avance et on fait très attention aux mesures préventives, comme la distance de 1 mètre", a-t-il relaté.

En plus des gens retirant leur argent directement à la caisse, l'agence assure un accompagnement aux bénéficiaires utilisant le guichet automatique, a-t-il poursuivi, faisant observer que "le Crédit agricole a été toujours du côté des agriculteurs dans toutes les circonstances".

Quelque 76.000 Ramedistes, issus du monde rural dans la province de Settât, bénéficient des aides financières octroyées par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI.



vent au niveau des communes urbaines et rurales de la province prennent part à cette opération.

Il est à noter que les chefs de ménages opérant dans le secteur informel qui ne sont pas inscrits dans le RAMED ont eu la possibilité de faire leurs déclarations du 8 au 16 avril, et ce pour bénéficier des aides financières prévues pour remédier à l'impact des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence décrété.

Fahs-Anjra

Le nombre des titulaires de la carte du Régime d'assistance médicale (RAMED) bénéficiant des aides financières attribuées par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) a atteint quelque 1.000 ménages au niveau de la province de Fahs-Anjra.

Selon des données de la préfecture de cette province à caractère rural et composée de sept collectivités territoriales, le retrait des aides financières s'effectue dans les agences bancaires ou dans les agences de transfert de fonds, conformément aux mesures préventives mises en place par les autorités publiques.

Ainsi, ces aides financières sont déterminées comme suit : 800 dirhams pour les ménages de deux personnes ou moins, 1.000 dirhams pour les ménages formés de trois à quatre personnes et 1.200 dirhams pour les ménages de plus de quatre personnes.

Dans une déclaration à la MAP, Rouchdi Boumdine, directeur d'une agence bancaire au centre de Ksar Seghir, a indiqué que l'agence a commencé depuis environ deux semaines à recevoir les ramedistes bénéficiaires de ces aides, notant que les habitants du monde rural représentent l'essentiel de sa clientèle.

Les bénéficiaires peuvent retirer leur aide financière, soit à travers le guichet automatique de l'agence, qui est désinfecté en permanence, ou à l'intérieur de l'agence, dans le respect des mesures préventives telles que la désinfection des mains et la distance de sécurité, a-t-il expliqué.

Ainsi, quelque 55 retraits ont été effectués, lundi, à l'intérieur de l'agence et 15 retraits via le guichet automatique, a-t-il relevé, notant que le personnel de l'agence est mobilisé pour faciliter l'opération de retrait et assurer son déroulement dans les meilleures conditions.

Tenant compte de la situation actuelle, l'agence s'est attelée sur le renforcement du service clientèle dans le cadre des mesures mises en place pour la lutte contre la propagation du Covid-19, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'une première phase a porté sur la réception et le traitement des demandes du report du remboursement des échéances des crédits, alors qu'une deuxième phase a concerné le versement des indemnités aux employés adhérents à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et ceux en arrêt de travail.

De son côté, Raid Chat, directeur d'une agence de transfert de fonds, a indiqué que l'opération de retrait des aides financières dans le monde rural se déroule dans de bonnes conditions, grâce à l'encadrement quotidien des autorités locales, notant que l'agence reçoit entre 70 et 100 bénéficiaires par jour.

Cette initiative a été saluée par les bénéficiaires qui ont remercié les autorités publiques soucieuses de soutenir les personnes touchées par les répercussions de la pandémie du coronavirus, que ce soit en milieu urbain ou rural.

Dans ce sens, Amina Amghar, veuve et mère de trois enfants, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à S.M le Roi Mohammed VI, mettant en avant le soutien et l'assistance fournis par les autorités locales et les agences bancaires et de transfert de fonds, qui veillent au bon déroulement de cette opération dans le respect des mesures de prévention et de sécurité.

Al Hoceima

Les ménages bénéficiaires du Régime d'assistance médicale (RAMED) au sein de la province d'Al Hoceima, notamment en milieu rural, continuent de percevoir l'aide financière octroyée par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), créé sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI.

Les ménages de deux personnes ou moins perçoivent 800 dirhams, les ménages composés de trois à quatre personnes perçoivent 1000 dirhams, et les ménages formés de plus de quatre personnes perçoivent 1200 dirhams.

Le nombre des bénéficiaires de l'aide financière octroyée par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint un total de 30.000 personnes se trouvant en milieu urbain et rural de la province, a fait savoir la préfecture de la province d'Al Hoceima, notant que cette opération, qui avait débuté le 6 avril, se poursuit encore.

L'opération se déroule dans le respect des mesures préconisées par les autorités compétentes pour enrayer la propagation de la pandémie, tout en prenant les précautions nécessaires, notamment en termes de respect de la distance de sécurité et de port des masques de protection, a précisé la même source.

L'ensemble des agences bancaires, des agences d'Al Barid Bank et des agences de transfert d'argent qui se trou-

Le Conseil supérieur des Oulémas émet une Fatwa sur l'accomplissement des Tarawih

La préservation de la vie contre tous les périls prime sur tout autre acte, y compris la réunion pour les prières surérogatoires



Dans un communiqué à l'occasion du mois de Ramadan, le Conseil indique que l'Imamat Suprême, Imarat Al Mouminine, est soucieuse de la protection de nos vies en premier lieu et de l'accomplissement de notre religion en deuxième, et elle veille sur la situation sanitaire au Royaume, comme elle est soucieuse de rouvrir les mosquées lorsque les conditions seront réunies dans le cadre du retour à la vie normale.

Les dispositions de la Charia stipulent de se conformer à l'ordre de l'Imam de la Oumma et de suivre ses conseils et ses orientations, précise le Conseil, notant que les actes d'adoration à Allah, quels qu'ils soient, ne sont pas privés de rétributions en cas d'incapacité de les accomplir, qu'il s'agisse des actes obligatoires, comme le Hajj, ou des diverses autorisations dictées par la Charia, et à plus forte raison, pour les actions moti-

vées par une intention sincère mais pratiquement impossible à exécuter parmi les actes de la Sunna, y compris les prières Tarawih et de l'Aïd.

Le Conseil fait observer que l'accomplissement des Tarawih dans les mosquées peut être remplacé par la prière chez lui, individuellement ou collectivement, avec les membres de la famille, sans prise de risque, notant que du point de vue de la Charia, la prière en groupe est celle accomplie par plus d'un fidèle.

Le Conseil relève que l'invocation du principe de l'acceptation du destin d'Allah protégerait de tout sentiment contraire aux dispositions susmentionnées, appelant à se tourner vers Allah le Tout-Puissant et L'implorer pour enlever le mal et écarter le malheur.

A l'approche du mois de Ramadan, le mois de piété et du pardon, le Conseil rappelle, en outre, les manifestations d'adoration qui marquent ce mois sacré

dans le Royaume, en particulier les causeries religieuses présidées par Amir Al Mouminine, que Dieu le préserve, la grande affluence vers les mosquées, les prières de Tarawih et la célébration de la nuit du Destin (Laylat Al Qader) et de l'Aïd.

Le Conseil rappelle que notre pays, comme tous les pays du monde, vit la situation d'urgence sanitaire pour se protéger contre l'épidémie, avec les mesures d'interdiction des rassemblements qui font planer le risque de contagion menaçant la santé, voire la vie, raison pour laquelle le Conseil supérieur des Oulémas a émis une Fatwa en réponse à une demande adressée par S.M le Roi, Amir Al Mouminine, stipulant la fermeture des mosquées, et sur la base de cette même urgence, les autorités sanitaires et administratives ont recommandé l'obligation de rester à domicile et à ne sortir qu'en cas de nécessité extrême.

Mise en place d'une cellule de crise au consulat du Royaume à Dubaï

Suite à la suspension des vols à destination et en provenance du Royaume du Maroc, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a instruit toutes les missions diplomatiques et consulaires pour l'accompagnement des citoyens marocains se trouvant à l'étranger pour une courte durée pour tourisme, traitement médical ou visites familiales.

En application de ces instructions, le consulat général a procédé à la mise en place d'une cellule de crise avec trois numéros de téléphone entièrement dédiés aux citoyens. Plus de 600 concitoyens ont été inscrits auprès des services consulaires dont une partie a exprimé le souhait d'être prise en charge en raison de l'insuffisance de leurs ressources financières.

Malgré la décision de fermeture des établissements hôteliers, les démarches entreprises par le consulat général ont permis d'assurer l'hébergement d'un nombre important de ces concitoyens avec prise en charge de leur restauration.

Ce consulat a, également, favorablement répondu aux demandes de certains citoyens qui avaient besoin d'un accompagnement médical, et ce, en facilitant leur accès aux cliniques pour effectuer des examens médicaux et obtenir les soins et médicaments nécessaires.

Dans ce contexte, le consulat général à Dubaï tient à remercier les acteurs associatifs marocains pour leur soutien, leur coopération et l'esprit de cohésion, de solidarité et d'attachement à leur pays dont ils ont toujours fait preuve particulièrement en cette conjoncture difficile.

Le consulat maintient le contact avec ces citoyens pour s'assurer de leur état de santé et ne cesse de les exhorter à se conformer aux instructions émises par les autorités sanitaires des Emirats arabes unis pour se protéger de l'épidémie.

Les concitoyens marocains ont exprimé, à leur tour, leurs remerciements et leur gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, pour la Haute sollicitude envers ses fidèles sujets.

L'Association Chouala reporte les festivités de son anniversaire

L'Association Chouala pour l'éducation et la culture souffle cette année sa 45ème bougie. Mais, vu la crise sanitaire actuelle qui frappe le Maroc et le monde entier, le bureau national de Chouala a décidé de reporter les festivités à l'occasion de sa fondation à la fin de cette année, tout en saluant la mémoire de plusieurs personnalités qui ont contribué à la fondation et au rayonnement de cette association nationale.

Dans un communiqué rendu public, le bureau national a également souligné que « le Maroc a encore besoin d'un nouveau souffle associatif et d'un mouvement de bénévolat citoyen qui contribue à encadrer l'élément humain et à qualifier les diffé-

rentes générations pour relever le défi de la modernisation, du développement, de la démocratie et de l'égalité, de la justice sociale et spatiale et de la dignité et des droits de l'Homme à l'horizon d'un nouveau contrat social ». Et de souligner que le mouvement associatif est un partenaire incontournable pour la réhabilitation de la société et de ses contrats et pour l'accompagnement des politiques publiques dans le cadre d'une démocratie participative, qui doit être complémentaire de la démocratie représentative. Et pour cette raison, le bureau national de Chouala considère qu'il est fort important de mettre à la disposition de ce mouvement associatif des moyens de travail dans le cadre des contrats juridiques sur

la base de la rentabilité, de la continuité et de la reddition des comptes.

Et dans la même veine, l'Association Chouala a appelé l'ensemble des composantes du mouvement associatif marocain à « se mobiliser pour l'adoption d'un nouveau code régissant le mouvement associatif en vue de servir la modernisation et la démocratisation de la société ».

Cette association nationale a aussi lancé un appel à la Commission spéciale chargée de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Celle-ci, selon Chouala, « doit considérer que l'avenir du Maroc nécessite de nouvelles lois permettant au mouvement associatif de remplir effectivement ses rôles constitutionnels », tout en plai-

dant également pour « l'adoption d'un mécanisme juridique qui est à même de doter l'acteur associatif d'un statut juridique lui donnant le droit d'encadrement et de participation à la gestion des crises », comme cette crise sanitaire actuelle du Covid-19.

L'association a saisi cette occasion pour saluer les efforts consentis par ses membres et ses sections à travers le Royaume pour mobiliser les citoyens et les sensibiliser à la nécessité de respecter les mesures de confinement sanitaire, ainsi que les différentes initiatives citoyennes, notamment en contribuant au don du sang et en organisant des activités culturelles et éducatives à distance jusqu'à la fin du Ramadan au profit de différents

groupes de la société.

Pour l'Association Chouala, il faut tirer des leçons de cette crise sans précédent. En ce sens, elle a soutenu qu'après cette pandémie le Maroc « doit poursuivre le processus d'édification de l'Etat national démocratique, moderniste protégeant la Nation et les citoyens et garantissant les conditions d'une vie digne et du vivre-ensemble ».

Conscient de l'importance de l'école dans tout projet sociétal démocratique et moderniste, Chouala a souligné la nécessité de « réhabiliter l'école publique et la recherche scientifique comme leviers de développement, de cohésion sociale, de pluralisme, d'ouverture, de modernité et de progrès sociétal et culturel ».

Youssef Chiheb

Le Maroc a une longueur d'avance dans la gestion de la pandémie

Dr Youssef Chiheb est professeur à l'Université de Paris Sorbonne de géostratégie et développement international et directeur de recherche au CF2R. Dans cet entretien, il revient sur la pandémie et les perspectives post-corona entre autres.



Entretien

Le Maroc a-t-il été en avance dans la gestion de la pandémie ? Il fut le premier pays à acheter l'intégralité du stock de chloroquine dont dispose l'usine pharmaceutique, filiale de Sanofi, installée à Casablanca. Qu'en pensez-vous ?

Selon les déclarations de plusieurs organismes de santé, accrédités par l'OMS et selon des médias internationaux, le Maroc a une longueur d'avance dans la gestion de la pandémie. Il occupe la première place en Afrique et dans le monde arabe en termes de stratégie sanitaire pour contenir la propagation du covid-19. Le rachat du stock de la chloroquine, considérée comme le médicament le plus efficace et le moins coûteux, atteste de l'efficacité de l'approche anticipative mise en œuvre par les autorités sanitaires du Maroc.

Pourquoi cette polémique en France sur l'utilisation de la chloroquine ? Les labos sont-ils pour quelque chose comme on lit dans les réseaux sociaux ?

Les conseils scientifiques et de défense se multiplient autour du Président. Des polémiques éclatent au grand jour sur les réserves sanitaires stratégiques qui se sont évaporées et, plus particulièrement, sur le fameux médicament miracle, à savoir la chloroquine préconisée par le professeur Didier Raoult, directeur de l'Institut Méditerranéen d'infection de Marseille. Entre éthique et politique, le débat fait rage au sein de la communauté scientifique sur son efficacité et sur ses effets secondaires. Pourtant, la Chine l'a utilisée, Donald Trump a passé une commande de quinze millions de boîtes, le Pakistan lui a emboîté le pas. Quant au Maroc, il fut le premier pays à acheter l'intégralité du stock dont dispose l'usine pharmaceutique, filiale de Sanofi, installée à Casablanca.

De nouveaux concepts et paradigmes se sont introduits dans le langage quotidien tels que confinement, mesures-barrières, interactions sociales, malades asymptomatiques, pandémie, extinction de l'espace humain, fin du monde, malédiction divine, bons de rations, distances de sécurité sanitaire.

Les services des maladies psychiatriques enregistrent un taux alarmant de dépressions, la recherche de boucs émissaires (les Italiens, les Chinois, les MRE). Des centaines de femmes et d'hommes

politiques sont contaminés et confinés, l'explosion du télétravail.

Le Covid-19 a démontré la vulnérabilité de notre société, qu'en pensez-vous ?

Depuis la propagation du Covid-19 en Chine, progressivement étendue au reste de la planète, la communauté internationale constate avec désarroi son incapacité à le circonscrire et à trouver un remède efficace contre ses effets dévastateurs : des dizaines de milliers de morts, des centaines de milliers de patients admis aux urgences pour détresse respiratoire et probablement des dizaines de millions de personnes contaminées. L'OMS, après un long moment de flottement, a fini par décréter le coronavirus comme étant la plus grande pandémie jamais enregistrée dans l'histoire de l'humanité, recommander des tests généralisés de la population et conseiller aux Etats de procéder aux confinements gradués de plus de deux milliards d'habitants.

Un vent de panique a gagné les milieux économiques, financiers et boursiers. Le transport international tourne au ralenti, des centaines d'aéroports sont paralysés et des frontières terrestres ou maritimes sont fermées. Des centaines de milliers d'entreprises sont à l'arrêt et des dizaines de millions de salariés sont mis en chômage technique. Des millions de personnes se sont ruées sur les magasins pour se ravitailler en durées alimentaires de base, allant parfois à la violence et au pillage.

Des lieux de culte sont fermés y compris les plus sacrés des trois religions monothéistes en Arabie Saoudite, à Jérusalem et à la place Saint Pierre à Rome.

Le pire est-il encore devant nous ?

Personne n'est en mesure de prédire le futur et la situation globale des Etats post pandémie. Personne, non plus, ne peut situer le curseur dans le temps de l'évolution exponentielle du coronavirus. Autrement dit, sommes-nous en mesure d'affirmer ou de définir la date du pic de contamination, même si les plus optimistes tablent sur la fin du mois d'avril pour un début de stabilisation de la courbe mortifère ? Sommes-nous en mesure d'avancer un chiffre plausible du nombre des personnes contaminées au regard de la persistance des interactions sociales, véritables vecteurs de propagation de la pandémie ? Sommes-nous en mesure de trouver le traitement ou le vaccin miracle

pour endiguer le covid-19 et dans combien de temps ? Sommes-nous capables de faire appel à la solidarité internationale (l'OMS) pour solvabiliser et faire bénéficier les sept milliards d'habitants de la planète du vaccin ? Sommes-nous en mesure de faire valoir l'éthique sur l'économie pour sauver l'humanité, ou allons-nous cyniquement appliquer le darwinisme et réserver, en conséquence, les soins et les vaccins aux plus forts, aux plus riches et aux plus productifs, appelés pudiquement, les forces vives de la nation ? Allons-nous appliquer le même scénario qui caractérise le traitement du VIH (le sida) qui reste un privilège réservé aux nations riches ? Sommes-nous capables de laisser faire la nature et revenir à la théorie de Malthus pour stopper la croissance démographique mondiale ? Personne n'est en mesure de répondre, en ces moments difficiles, à toutes ces interrogations éthiques, philosophiques voire géopolitiques qui interpellent l'ordre mondial tel qu'il est.

Cette crise aura-t-elle un impact inédit sur le monde ?

Si aujourd'hui certains parlent du coronavirus vu sa dimension mondiale, d'autres parlent, sous couvert d'anonymat, d'une véritable catastrophe économique aussi violente et destructrice que la pandémie du covid-19. Une crise plus dévastatrice que celle de 2008 et proche de celle de 1929. Depuis un mois, les bourses mondiales ont plongé de plus de 40%, les prix de pétrole ont chuté de 30% les banques centrales ont décidé d'injecter plus de 2500 milliards de dollars pour venir au chevet d'une économie qui risque la mort clinique provoquant une future inflation située, selon le FMI, entre 3 et 11%. Les experts tablent sur une récession des PIB allant jusqu'à -3%. Des millions de personnes vont se trouver sans travail ni ressources. Des plans de nationalisation sont en cours de préparation pour sauver les secteurs stratégiques (les compagnies aériennes, l'industrie automobile, l'énergie, les télécommunications, l'industrie navale, le tourisme...). Des Etats pauvres ou endettés seront en cessation de paiement. Leurs recettes en devises vont fondre comme neige. Les tensions sociales vont mettre à rude épreuve les Etats à faible résilience. Les Etats vivant de la rente pétrolière, du tourisme, de la sous-traitance industrielle ou des services se dirigent vers

des jours sombres.

Comment sera-t-il notre monde de demain ?

Plusieurs concepts et paradigmes seront remis en cause face à cette triple crise à la fois sanitaire, économique et écologique. Le sort de l'humanité est en train de se jouer durant cette année. Tout d'abord, le concept de la mondialisation doit être redéfini sur la base de l'équation suivante : globalisation des solidarités face à la globalisation des risques. Désormais, les peuples vont prendre conscience de l'évolution disjointe des solidarités face aux risques et de la nécessité de repenser ladite mondialisation.

Ensuite, la nécessité, pour les Etats, notamment en Europe, de revoir les accords de Schengen et de la libre circulation des personnes. Le Covid-19 a démontré le rapport de causalité entre la mobilité des personnes et la propagation de la pandémie. Le contrôle des frontières, par des stratégies sanitaires, devient inéluctable. En parallèle, les compagnies aériennes sont aujourd'hui le principal vecteur des pandémies en l'absence de protocoles sanitaires aussi drastiques que les contrôles de sûreté liés à la menace terroriste. Enfin, les flux touristiques doivent faire l'objet de dépistages au niveau des points d'entrée et de sortie aux frontières.

Au niveau sanitaire, cette crise aura le mérite d'avoir mis à nu les carences, les dysfonctionnements et les erreurs stratégiques de certains pays qui ont soumis la santé publique aux injonctions de la rentabilité et de la marchandisation. Désormais, les Etats sont appelés à revoir leurs politiques de santé et à consacrer deux points de plus de leurs PIB aux dépenses prévisionnelles face aux futures pandémies. Autrement dit, placer la santé de l'humanité au cœur des priorités des institutions onusiennes. La santé n'est pas un produit de consommation, sujet au libéralisme triomphant, mais un droit inaliénable de l'Homme. La coagulation des crises sanitaires, économiques et écologiques est la plus grave menace à laquelle est confrontée l'humanité. Les idéologies s'écroulent les unes après les autres. L'humanité est au bord de l'extinction. Notre planète est à l'agonie. Notre économie est génératrice de tensions géopolitiques, de migrations massives et de disparités abyssales en termes de distribution des richesses.

Paris : Youssef Lahlali



Le coronavirus menace le monde d'une catastrophe humanitaire



La pandémie du coronavirus risque de provoquer, en raison de ses répercussions économiques dévastatrices, un doublement du nombre des personnes menacées par la famine dans le monde et une "catastrophe humanitaire" à l'échelle planétaire, a prévenu le Programme alimentaire mondial (PAM), une agence de l'ONU.

Alors que la maladie a fait plus de 174.000 morts à travers le monde depuis son apparition en Chine en décembre, selon un bilan établi mardi par l'AFP, le PAM a lancé un cri d'alarme sur ses conséquences en termes d'alimentation.

"Le nombre de personnes souffrant sévèrement de la faim pourrait doubler en raison de la pandémie du Covid-19, atteignant alors plus de 250 millions d'ici la fin de 2020", a averti cette agence de l'ONU, évoquant le risque d'une "catastrophe humanitaire mondiale".

Symbole des bouleversements économiques provoqués par la pandémie, le prix du baril de pétrole américain est passé lundi en territoire négatif, atteignant moins 38 dollars, avant de repasser au-dessus de zéro à la clôture mardi.

Mercredi, toutefois, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en juin a bondi de plus de 18% dans les premiers échanges en Asie.

Le ralentissement général des économies mondiales dû à la pandémie, avec les voitures au garage et nombre d'usines à l'arrêt, a provoqué une sur-

abondance de pétrole qui a forcé les courtiers en or noir à payer pour se débarrasser de barils qu'ils s'étaient engagés à acheter.

Aux Etats-Unis, devenus premier producteur de pétrole mais dont les coûts d'extraction sont élevés, cet effondrement historique menace l'ensemble du secteur, et a conduit le président Donald Trump à demander à son administration de mettre sur pied un plan de sauvegarde.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a prévenu mardi: "La crise du Covid-19 a un effet dévastateur sur les travailleurs et les employeurs", à travers "des pertes massives sur la production et les emplois dans l'ensemble des secteurs".

"Le monde du travail traverse la pire crise internationale depuis la Seconde Guerre mondiale", a affirmé Alette van Leur, directrice des politiques sectorielles de l'OIT. "L'impact économique de la pandémie sera probablement grave et durable".

En Europe, le ralentissement économique provoqué par le virus pourrait à terme affecter les emplois de 60 millions de travailleurs, entre baisses de salaires et licenciements, a prévenu mardi le cabinet d'études McKinsey.

La pandémie pourrait "presque doubler le taux de chômage européen dans les prochains mois", estime le cabinet de conseil américain.

Et une agence de l'ONU basée au Chili a estimé mardi que l'Amérique latine allait connaître cette année la pire récession de son histoire, avec une chute attendue de 5,3% du PIB à cause

des conséquences de la pandémie sur les économies de la région.

Face à ce qu'il a appelé "l'ennemi invisible" du coronavirus, le président Donald Trump avait annoncé lundi soir son intention de "suspendre temporairement" l'immigration aux Etats-Unis pour "protéger les emplois" des Américains.

M. Trump a précisé mardi qu'il allait signer un décret ordonnant une "pause" de 60 jours sur la délivrance de

cartes vertes qui offrent le statut de résident permanent. Cette mesure ne s'appliquera pas aux visas de travail temporaires.

La première économie mondiale - pays le plus touché, qui a encore enregistré mardi l'un des pires bilans journaliers avec plus de 2.700 morts en 24 heures - compte à cause de la crise 22 millions de nouveaux inscrits au chômage.

Le Sénat américain a adopté mardi à l'unanimité un nouveau plan d'aide de 500 milliards dollars, dont 320 milliards seront destinés à soutenir les PME durement frappées par la crise. Quelque 60 milliards iront à d'autres secteurs impactés, notamment l'agriculture. La Chambre des représentants doit maintenant se prononcer sur ce texte.

Au moins 4,5 milliards de personnes dans 110 pays ou territoires vivent aujourd'hui confinées ou contraintes de limiter leur déplacement pour tenter d'endiguer la propagation du virus, soit environ 58% de la population mondiale.

En Europe, plusieurs pays - Allemagne en tête, mais aussi Autriche, Norvège, Danemark - ont commencé à assouplir les mesures de confinement, tout en conservant des mesures de "distanciation sociale".

Berlin et dix des 16 Etats fédérés allemands ont décidé d'imposer le port du masque dans les transports publics. Bars, restaurants, lieux culturels, terrains de sports y demeurent fermés. Ecoles et lycées rouvriront progressivement.

"Aller trop vite serait une erreur",

s'est alarmée la chancelière Angela Merkel.

En écho à ces inquiétudes, la célèbre fête allemande de la bière de Munich, prévue cette année du 19 septembre au 4 octobre, a été annulée mardi par les autorités locales. "Les risques étaient tout simplement trop élevés" avec plus de 6 millions de visiteurs attendus, dont un tiers venant de l'étranger et d'Asie en particulier.

En Espagne, la ville de Pampelune a annoncé mardi qu'elle annulait ses célèbres fêtes de la San Fermin, dont les lâchers de taureaux attirent habituellement début juillet des centaines de milliers de touristes. "Il n'y a pas d'autre option possible pour des fêtes aussi massives et internationales", a annoncé la mairie dans un communiqué.

Sur le continent européen, l'Italie est le pays le plus affecté (24.648 décès), suivi de l'Espagne (21.282), la France (20.796) et le Royaume-Uni (17.337), selon le bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 19h00 GMT.

L'Italie comme la France préparent un lent déconfinement, avec force précautions, respectivement à compter des 3 et 11 mai. En Espagne, les enfants, jusqu'ici interdits de sortie, peuvent à partir de lundi accompagner un adulte pour faire des courses de première nécessité.

En revanche, au Royaume-Uni, qui a enregistré mardi 828 décès supplémentaires et est toujours "en situation de danger", le confinement instauré le 23 mars a été prolongé d'au moins trois semaines.



Le nombre de personnes souffrant sévèrement de la faim pourrait doubler en raison de la pandémie de Covid-19

Léger rebond du nombre de morts en Espagne

L'Espagne a enregistré mardi un léger rebond quotidien des morts dus au coronavirus, tandis que le gouvernement a annoncé un assouplissement pour les enfants du très strict confinement en vigueur.

Selon le ministère de la Santé, 430 personnes sont décédées dans les dernières 24 heures en raison de la maladie, un chiffre en hausse par rapport aux 399 de lundi.

Le bilan quotidien du Covid-19 a généralement tendance à remonter le mardi en raison d'un retard de notification par les régions des morts intervenues durant le week-end.

Au total, 21.282 personnes ont succombé à la maladie en Espagne, un des pays les plus endeuillés au monde par la pandémie et où le nombre de cas confirmés dépasse désormais les



204.000, pour 82.518 personnes guéries.

Malgré ce rebond, "la nette tendance à la baisse du nombre de morts se poursuit" même si "c'est un chiffre qui nous préoccupe", a souligné le directeur du centre d'alertes sanitaires Fernando Simon.

Au plus fort de l'épidémie, le pays a enregistré 950 morts quotidiens le 2 avril.

Malgré les mesures drastiques prises depuis la mi-mars, le retour à la normale paraît encore lointain.

Le personnel soignant, qui a cruellement manqué de matériel de protection en particulier au début de l'épidémie, reste durement affecté avec 31.788 personnes contaminées, a annoncé le ministère de la Santé, alors que le gouvernement fait face à de sévères critiques sur ce point.

Plus d'un millier de professionnels de santé ont dû être placés en quarantaine dans la région de Murcie (sud-est), après avoir utilisé un lot de centaines de milliers de masques défectueux, retiré la semaine dernière, a indiqué à

l'AFP une porte-parole du gouvernement régional.

Le conseil des ministres a approuvé mardi une nouvelle prolongation jusqu'au 9 mai inclus de l'état d'alerte et du confinement décrétés le 14 mars, qui devra être ratifiée mercredi par les députés.

Le confinement, l'un des plus durs en Europe, sera légèrement assoupli à partir du 26 avril pour permettre aux enfants, jusqu'ici enfermés chez eux, de sortir.

Le gouvernement, qui avait dans un premier temps annoncé que ces sorties se limiteraient à

pouvoir accompagner un adulte au supermarché ou à la banque, a fait volte-face dans la soirée après une avalanche de critiques de tous bords.

"Je vais autoriser les enfants (de moins de 14 ans) à sortir se promener à partir de dimanche", a finalement annoncé le ministre de la Santé Salvador Illa, tout en expliquant que ces sorties seraient limitées et encadrées.

"Nous ne sommes pas dans une phase de désescalade, nous sommes dans une phase de confinement", a-t-il insisté.



Assouplissement du confinement pour les enfants

L'Europe se protège des appétits étrangers

Pour le laboratoire pharmaceutique allemand CureVac, un des mieux placés dans le monde pour développer un vaccin contre le nouveau coronavirus, il s'en est manifestement fallu d'un cheveu.

En mars, le gouvernement allemand a dû se mobiliser de tout son poids pour stopper des approches, en vue d'un rachat, pilotées en pleine pandémie par la Maison Blanche. Et depuis l'heure est à la vigilance accrue.

Au-delà, c'est toute l'Europe, fragilisée par l'épidémie, qui est en train de muscler ses garde-fous face aux projets d'acquisition d'entreprises stratégiques par des groupes étrangers en quête de bonnes affaires.

La Commission européenne vient récemment d'exhorter les 27 pays de l'UE à "se protéger" face à cette menace.

Et mardi, le commissaire européen au marché intérieur a appelé le

secteur du tourisme en particulier "à se protéger des stratégies d'investissement agressives des pays non européens qui pourraient voir dans la crise actuelle l'opportunité d'acquérir des bijoux européens à moindre prix".

Si un mécanisme européen adopté en avril 2019 prévoit déjà de mieux surveiller ce type d'investissements, sa transposition dans les droits nationaux a désormais revêtu un caractère d'urgence. L'Europe "veut empêcher que des entreprises d'importance stratégique, dotées de technologies clés ou importantes pour l'économie nationale, et dont la valorisation est actuellement faible, soient reprises", explique à l'AFP Ulrich Wolff, avocat associé chez Linklaters à Francfort.

L'Allemagne a anticipé le pas et veut à l'avenir vérifier si un projet d'acquisition par un acteur étranger dans un secteur sensible a du poids sur son territoire, mais aussi dans d'autres pays

de l'UE, selon un projet de loi adopté début avril. La première économie d'Europe a aussi introduit la règle du "gun jumping" qui, à l'image d'un coureur sanctionné pour un départ avant le coup de pistolet, interdit aux acheteurs et vendeurs de démarrer tout transfert d'actif "avant que les ministères concernés aient donné leur feu vert", ajoute M. Wolff.

La France a elle abaissé de 33 à 25% le seuil de détention à partir duquel un dossier de reprise doit être soumis à autorisation de l'Etat, l'Allemagne l'ayant elle déjà passé à 10% en 2018. Et deux nouveaux secteurs désignés comme stratégiques, la sécurité alimentaire et la presse, ont été rajoutés à ceux déjà existants.

Paris veut aussi protéger ses entreprises si elles sont convoitées par des acteurs basés dans l'Union européenne, et ce à partir d'une prise de détention majoritaire. Ici, Berlin n'est pas

allé aussi loin.

L'Espagne a légiféré deux fois au mois de mars pour mieux surveiller les mouvements de capitaux venus de l'étranger et l'Italie a annoncé début avril vouloir étendre le mécanisme du "golden power" en vigueur depuis 2012. Il donne à l'exécutif des pouvoirs de contrôle dans de nouveaux secteurs considérés comme stratégiques à côté de ceux traditionnels de la défense ou des télécoms.

Sont désormais concernés "la finance, l'assurance, l'énergie, le transport, l'eau, la santé, la sécurité alimentaire, l'intelligence artificielle, la robotique", a énoncé le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte.

L'UE devra surtout se méfier de "pays, dont la Chine, qui opèrent différemment sur le plan économique et qui ne sont pas des partenaires dans la politique de sécurité", explique à l'AFP Mikko Huotari, directeur de Merics,

un institut berlinois spécialisé sur la Chine.

Si les investissements chinois dans l'UE ont globalement diminué ces trois dernières années, "l'intérêt pour l'accès stratégique aux technologies est resté", ajoute-t-il.

Le conglomérat chinois Citic vient de passer de 30 à 57% sa participation dans Medea, l'un des principaux groupes de presse tchèques.

La Chine n'est pas de loin le seul pays ayant des velléités en Europe. L'action du groupe Nokia a bondi récemment sur des rumeurs prêtant à un fonds saoudien des velléités d'OPA.

Et selon le Financial Times, des fonds souverains du Golfe, dont le Fonds d'investissement public d'Arabie saoudite et le Mubadala d'Abou Dhabi, se mobilisent, eux, en vue d'emplettes à bon marché dans les secteurs de la santé, les technologies et la logistique.

Le coronavirus, une épreuve pour la santé mentale des soignants



"Je suis extrêmement anxieuse", dit les larmes aux yeux Debbie Sanchez, infirmière dans un service de soins intensifs d'un hôpital du Bronx, l'un des quartiers new-yorkais les plus touchés par l'épidémie.

Le virus "bouleverse toute votre vie, c'est ça qui est stressant", dit cette femme de 57 ans, qui enchaîne désormais des vacations de 12 heures à l'hôpital Montefiore, en tenue de protection de pied en cap.

Alors que New York est frappée de plein fouet par l'épidémie depuis la mi-mars, avec plus de 14.000 décès confirmés ou probables du virus, cela fait plus d'un mois qu'elle n'a pas vu sa mère, qui habituellement vit avec elle, ou sa petite-fille, de peur de les contaminer.

Elle craint aussi de faire des erreurs, elle qui n'avait jamais travaillé auparavant dans une unité de soins intensifs. "J'ai du mal à dormir", confie-t-elle.

Plusieurs récentes études montrent qu'une partie des milliards de personnes actuellement confinées dans le monde souffrent d'anxiété et de dépression. Quelque 36% des Américains disent que le virus affecte sérieusement leur santé mentale, selon une lettre envoyée le 13 avril par l'American Psychiatric Association aux responsables du Congrès.

Mais pour les professionnels de santé, en première ligne face au coronavirus et confrontés chaque jour à la maladie et à la mort avec un risque élevé de contagion, la situation est particulièrement difficile à vivre.

"La période actuelle teste notre résilience", dit Jonathan Ripp, médecin en charge du "bien-être" au sein du groupe hospitalier Mount Sinai à New York et co-auteur d'une étude sur l'anxiété des soignants, publiée ce mois-ci dans le Journal de l'American Medical Association (JAMA).

"En même temps qu'ils luttent

contre les changements sociétaux et le stress des gens dont ils doivent s'occuper, les professionnels de santé sont exposés à de plus grands risques, une charge de travail extrême, des dilemmes moraux et des pratiques médicales qui évoluent très vite, très différentes de ce à quoi ils sont habitués", indique cette étude menée par Mount Sinai avec l'Université de Stanford.

"Aurons-nous suffisamment d'équipement (de protection)? Comment se rendre au travail? Qui va s'occuper de mes enfants? Comment ça se passera dans le service où on m'a redéployé? Et si je me retrouve avec des patients gravement malades, qui meurent?" Autant de questions que se posent les soignants, explique le Dr. Ripp.

Mount Sinai a essayé de répondre à leurs questions sur un site web dédié et a créé une ligne téléphonique spéciale fonctionnant 24h/24 et des groupes de soutien en ligne, en plus de séances de méditation et

de yoga.

Des spécialistes de santé mentale contactent aussi spontanément les soignants, pour voir comment ils se sentent.

Pour Heather Isola, 36 ans, qui chapeaute les quelque 900 assistants médicaux des huit hôpitaux du groupe Mount Sinai, le pire moment a été quand l'un d'entre eux a été testé positif et a été hospitalisé dans un état grave.

"C'était le pic de l'épidémie, le pic pour l'hôpital. Ce jour-là, j'étais cassée. J'ai dû demander l'aide de mes amis, ma famille", dit-elle.

"Et puis la même chose se répète chaque jour, et c'est épuisant (...) Comment serons-nous affectés, les anxiétés, le stress post-traumatique, l'expérience de la mort et des mourants... La plupart des gens ne voient pas autant de morts", confie-t-elle.

Selon des chiffres officiels datant du 17 avril, au moins 26 employés des hôpitaux publics new-yorkais sont déjà morts du coronavirus.

"Il est impossible de ne pas penser à ce patient de 30 ou 40 ans, qui n'est peut-être qu'une exception, mais qui n'avait aucun problème de santé et se retrouve sous respirateur pour des raisons qu'on essaie encore de comprendre. Quand on a ça sous ses yeux, ça devient très réel, ça porte la peur et l'anxiété à un niveau beaucoup plus élevé", dit le Dr. Ripp.

Pour Dawn Brown, directrice d'une ligne téléphonique nationale de soutien d'aide face aux maladies mentales, la situation est "réellement tragique" pour le personnel hospitalier.

"On commence à voir des signes de traumatisme", dit-elle, "et cela a des conséquences majeures".

L'infirmière Debbie Sanchez ne va plus sur Facebook, et s'est déconnectée du groupe WhatsApp qu'elle partageait avec ses collègues.

"C'est trop de stress", dit-elle. "Parfois je me sens triste et j'ai envie de pleurer".

L'Egypte envoie une aide médicale aux Etats-Unis



L'Egypte a expédié mardi par avion du matériel médical aux Etats-Unis pour les as-

sister dans leur lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, un renversement des rôles pour ce pays qui bénéficie d'une impor-

tante aide américaine.

L'Egypte est de longue date un allié stratégique de Washington. L'aide militaire américaine au Caire se monte à environ 1,3 milliard de dollars par an.

Des images de caisses portant les inscriptions "Du peuple égyptien au peuple américain", en anglais et en arabe, chargées à bord d'un avion cargo militaire, ont été diffusées dans une vidéo émanant du cabinet du président égyptien.

L'appareil a atterri sur la base aérienne militaire d'Andrews, près de Washington, a précisé Dutch Ruppertsberger, responsable démocrate d'un groupe bipartisan promouvant les relations avec l'Egypte à la Chambre des représentants.

L'avion transportait notamment quelque 200.000 masques et 48.000 protections pour des chaussures, selon M. Ruppertsberger.

"C'est la raison pour laquelle la diplomatie internationale et le maintien de relations avec des alliés comme l'Egypte sont essentielles, non seulement en période de crise mais tous les jours", a-t-il écrit sur Twitter.

L'ambassadeur américain au Caire, Jonathan Cohen, a également salué un envoi "généreux".

L'Egypte compte 250 millions de Covid-19 pour 3.300 cas selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), loin derrière les près de 45.000 morts recensés aux Etats-Unis, le pays le plus en-

deuillé par la pandémie.

L'envoi de cette aide médicale a fait l'objet de critiques en Egypte, où un tiers de la population vit avec 1,5 dollar, ou moins, par jour.

"Les Egyptiens qui sont heureux et fiers que l'Egypte envoie du matériel médical à l'Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis sont probablement ceux qui peuvent se permettre de payer 10 livres égyptiennes pour un masque", a tweeté un blogueur renommé en Egypte, qui se fait appeler The Big Pharaoh. Dix livres égyptiennes équivalent à à peine plus d'un demi-dollar.

Le président américain Donald Trump a montré un soutien enthousiaste envers son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

Gare à une pénurie d'oxygène dans les pays les plus pauvres



Dans les pays pauvres d'Afrique ou d'Asie du Sud, les médecins manquent de l'élément le plus crucial pour sauver les malades les plus graves du Covid-19: l'oxygène lui-même, alertent les experts.

La crise sanitaire actuelle a mis sous tension même les systèmes hospitaliers les plus avancés, qui peinent notamment à s'approvisionner en respirateurs artificiels.

Mais les experts craignent que cette attention portée au maillon high-tech de l'assistance respiratoire ne masque un besoin encore plus criant et prioritaire, pour les systèmes de santé les plus vulnérables: l'oxygène médical, composante clé des soins intensifs.

"La réalité c'est que l'oxygène est la seule thérapie qui va sauver des vies en Afrique et en Asie-Pacifique à ce stade", commente Hamish Graham, pédiatre et chercheur à l'hôpital universitaire de Melbourne.

"J'ai peur que la focalisation excessive sur les respirateurs ne tue, si on résout pas les problèmes d'oxygène", explique-t-il à l'AFP.

Selon un rapport publié en février sur plusieurs milliers de cas en Chine, près de 20% des malades du Covid-19 ont eu besoin d'oxygène.

Le nouveau coronavirus at-

taque les poumons, causant des formes aiguës de détresse respiratoire et entraînant une baisse dangereuse du niveau d'oxygène dans le sang.

"Dans les hôpitaux des pays riches, l'oxygène va de soi", explique le Dr Graham. Mais ailleurs, "les soignants sont parfaitement conscients du problème: ils se battent chaque jour pour pouvoir fournir de l'oxygène à leurs patients".

De nombreux gros hôpitaux de pays en développement disposent de bouteilles d'oxygène dans les blocs opératoires et les services, ainsi que de "concentrateurs", des équipements portatifs qui permettent de filtrer et de purifier l'air ambiant.

Mais des études montrent que moins de la moitié des établissements hospitaliers d'Afrique et d'Asie-Pacifique disposent d'oxygène à tout moment, insiste le Dr Graham. Et ils sont bien moins nombreux à être équipés d'oxymètres de pouls, ce petit appareil qu'on met au bout du doigt du patient pour mesurer son taux d'oxygène dans le sang.

Cette inquiétude n'est pas nouvelle parmi ceux qui soignent les patients atteints de pneumonie, maladie infectieuse la plus meurtrière chez les enfants de moins de 5 ans.

Malgré des politiques nationales en place, au Nigeria, un

des pays les plus touchés, la situation dans certaines régions est "très très inquiétante", estime Adamu Isah, de l'ONG Save the Children.

Il est courant de voir des enfants "souffrir et suffoquer", raconte l'ancien médecin à l'AFP. "On se sent inutile. Il n'y a pas grand-chose à faire sans oxygène".

"Les systèmes de santé en



Le nouveau coronavirus attaque les poumons, causant des formes aiguës de détresse respiratoire et entraînant une baisse dangereuse du niveau d'oxygène dans le sang

Afrique et en Asie du Sud ne pouvaient pas être plus exposés à une telle pandémie, ils n'ont pas investi dans les thérapies respiratoires", constate de son côté Leith Greenslade, coordinatrice de la coalition Every Breath Counts.

"C'est terrifiant", ajoute-t-elle.

Malgré la mort de 800.000 enfants victimes de pneumonie chaque année, la maladie ne reçoit pas la même attention que le sida, le paludisme ou la tuberculose.

Et les autorités sanitaires mondiales ont "complètement négligé" la question de l'oxygène, estime Leith Greenslade.

"L'absence de données mondiales (sur les approvisionnement en oxygène) va être un problème majeur pour répondre au Covid-19 parce qu'on navigue à l'aveuglette, on ne sait pas quels pays en ont le plus besoin", ajoute-t-elle.

L'épidémie étant encore relativement peu développée en Afrique et dans certaines parties de l'Asie, il reste malgré tout "probablement une fenêtre de deux mois" pour agir, insiste-t-elle.

Même s'il est difficile de prédire comment le nouveau virus se répandra dans cette partie du monde, les experts appellent à renforcer les systèmes de soins en urgence.

"Comme partout, il faut

aplatir la courbe, mais si les établissements n'ont pas de lits de soins intensifs -- ou peu comme au Malawi où il y en a 25 pour 17 millions d'habitants--, ça ne marchera pas", souligne Gwen Hines, de Save the Children.

Son organisation travaille justement au Malawi, où quelques cas ont été confirmés, pour alimenter des concentrateurs d'oxygène en énergie solaire, alors que le réseau électrique est intermittent et qu'il n'y a pas de site de production d'oxygène.

Mais en pleine crise mondiale, les experts craignent que la communauté internationale ne puisse pas agir suffisamment rapidement pour pallier ce manque d'oxygène et d'autres équipements de base dans les pays les plus pauvres.

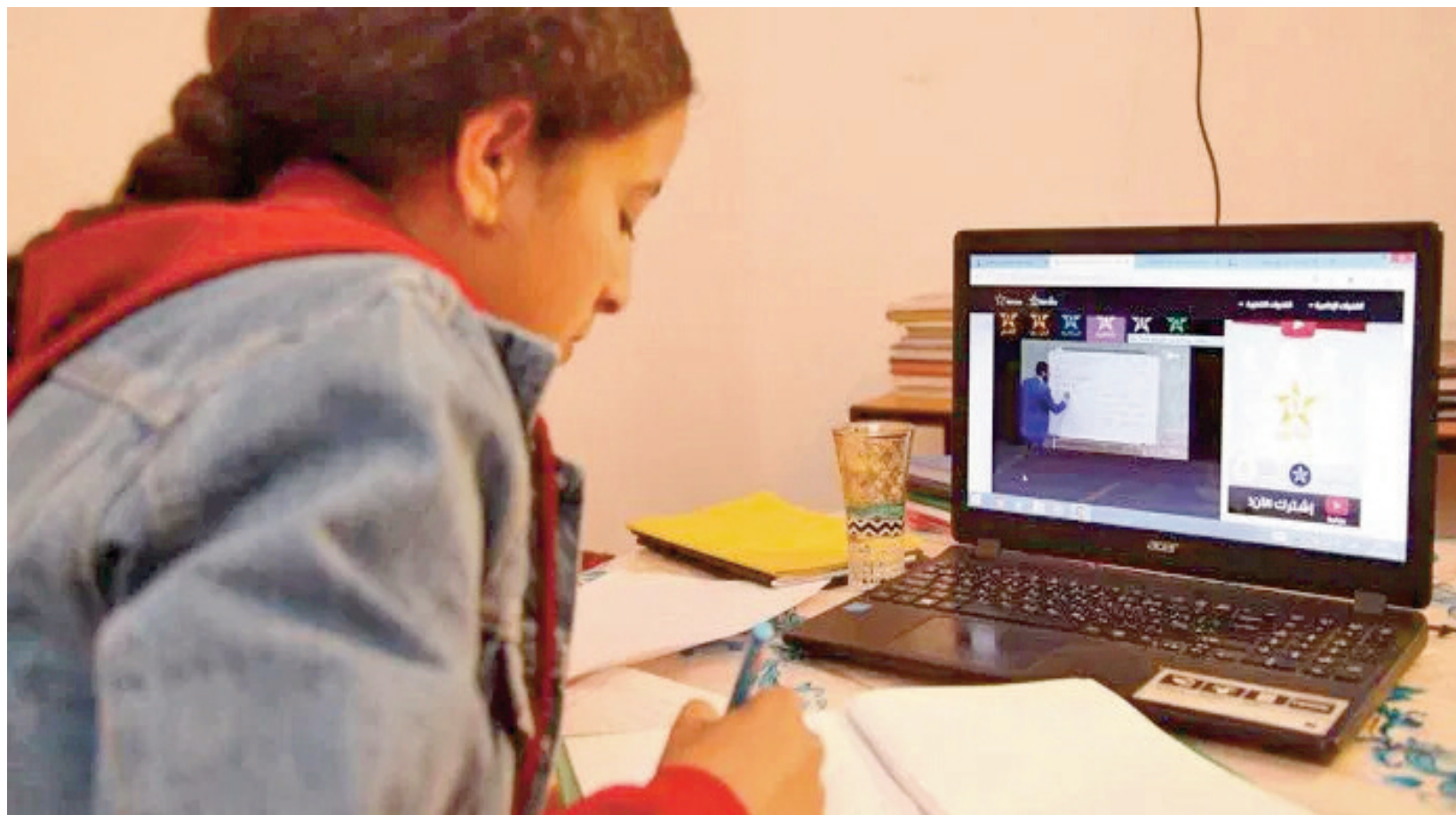
Au Nigeria, l'aide devrait commencer par l'envoi d'oxymètres de pouls, puis de concentrateurs utilisables dans des dispensaires modestes, et après seulement des respirateurs, plaide Adamu Isah.

"J'ai peur que si cette pandémie dure plus de deux mois, nous devions faire face à de très graves problèmes", s'alarme-t-il.

"En Europe ou aux Etats-Unis, ils ont peut-être les capacités de faire face aux besoins, mais pas en Afrique, même en temps de paix".

La pandémie de coronavirus met l'éducation marocaine à l'épreuve de l'enseignement à distance

HORIZONS



Le monde connaît actuellement un événement majeur en raison de la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus (Covid-19). Il s'agit plutôt d'une étape difficile qui a des répercussions à tous les niveaux de la santé, de l'éducation, des aspects sociaux, économiques, politiques et humanitaires.

Cette crise a considérablement exposé le secteur de l'éducation et en a révélé les lacunes et les faiblesses, car elle a établi un record dans la fermeture de milliers d'écoles et d'universités dans le monde. Selon le dernier rapport de l'UNESCO et de Scientific American, plus de 1,6 milliard d'enfants et de jeunes adultes ont abandonné l'enseignement dans 161 pays, soit près de 80% des élèves inscrits dans les écoles du monde entier.

De nombreux établissements d'enseignement ont eu recours à l'option de l'enseignement à distance, en raison de la nécessité de poursuivre les programmes d'études établis et de combler tout vide éducatif pouvant résulter de l'aggravation de la crise.

Cette pandémie est survenue au moment où le Royaume du Maroc connaissait une nouvelle étape de transformation après le discours de la Fête du Trône du 30 juillet 2019. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a nommé une Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement composée de 35 personnalités et présidée par Chakib Benmoussa, avec pour rôle principal d'écouter

toutes les forces vives du pays (partis politiques, syndicats, associations de la société civile, entrepreneurs, etc.) afin de préparer un nouveau modèle de développement pour le Maroc. Parmi les préoccupations de ce nouveau modèle de développement figure le secteur de l'éducation, qui souffre encore de carences, en se classant à la 121ème place en décembre 2019.

La pandémie du coronavirus est venue forcer des pays dont le Maroc, à s'orienter brusquement vers l'enseignement à distance. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenté de faciliter le processus en créant des plateformes d'apprentissage en ligne malgré le manque de capacités et de composants nécessaires dans ce domaine que sous-tendait le fait que les femmes et les hommes d'éducation se sont retrouvés du jour au lendemain face à ce type d'enseignement alors qu'ils sont restés, pendant des années, isolés de celui-ci d'une manière qui a laissé beaucoup d'entre eux dans un état de confusion, qu'ils soient attachés à ordonner les limites de la culture numérique (manque de disponibilité de ressources numériques prêtes à l'emploi, incapacité à produire des contenus numériques, difficultés d'accès transparent aux plateformes éducatives virtuelles, incapacité de certains professeurs à gérer les ordinateurs...) ou l'insuf-

finance et les limites des moyens numériques (excellents ordinateurs, téléphones Smart, caméras...) ou le fait que certaines personnes manquent de couverture Internet ou disposent de faibles débits.

À cet égard, la Constitution stipule dans son article 31 que l'Etat, les institutions publiques et les communes territoriales s'efforcent de mobiliser tous les moyens disponibles pour faciliter les raisons de l'égalité des avantages pour les citoyens, le droit à une éducation moderne, accessible et de qualité, à une formation professionnelle et à une éducation physique et technique.

La loi réglementant l'éducation au Maroc issue de la Vision stratégique pour l'éducation 2020-2030, a souligné la nécessité de "développer l'enseignement à distance en complément de l'apprentissage présentiel".

D'autre part, cette loi-cadre a souligné l'importance de "diversifier les méthodes de formation et d'accompagnement parallèlement à l'enseignement secondaire", précisant que "l'e-learning sera progressivement intégré".

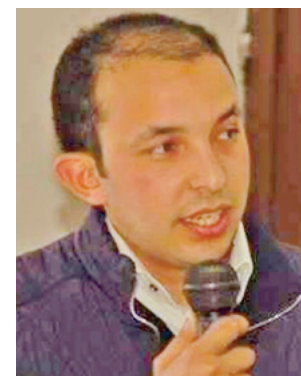
Nous devons réfléchir sérieusement à la réforme du secteur de l'éducation et nous ne pouvons parler d'aucune "formation à distance", sauf en misant sur la formation continue et en téléchargeant des programmes de formation pour élever le niveau de la culture numérique des enseignants, notamment ceux liés à la production de contenus numériques (cours, vidéos, créa-

tion de sites Internet ou de plateformes numériques, technologies de communication virtuelle...).

Généraliser l'enseignement de "l'informatique et des technologies de l'information" à tous les établissements d'enseignement, en allouant des salles dédiées et disposant des appareils numériques nécessaires (ordinateurs, projecteurs, caméras...), en prenant soin d'équiper tous les départements de projecteurs "data show", et en encourageant les enseignants à produire et à mettre en ligne des leçons numériques, et ce dans un objectif de passage "en douceur" vers "l'enseignement à distance".

Pariant sur "l'éducation numérique", il est urgent de dépoussiérer les méthodologies et les programmes qui existent depuis des années, de manière à ce qu'ils puissent suivre le rythme des changements qui existent au niveau national et international et se mettre au diapason de la révolution numérique.

Par Abdellah Bakhouyi



Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca

Disponibilité des produits agricoles et alimentaires en période de Ramadan



Avec le démarrage du Ramadan, de nouveaux défis s'annoncent pour le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts qui doit veiller à la disponibilité et à la stabilité des produits agricoles et alimentaires au cours du mois sacré.

Après avoir pris plusieurs mesures visant à renforcer la production agricole nationale et à assurer des niveaux de stock confortables des denrées alimentaires dans le contexte actuel de confinement, le département de l'Agriculture et de la Pêche maritime s'est lancé un nouveau défi : assurer un approvisionnement normal et régulier des marchés en ces produits durant le Ramadan.

La récente mobilisation des professionnels du secteur s'inscrit pleinement dans cet objectif. Celui de répondre aux attentes des consommateurs souvent déboussolés par la rareté et la cherté de certaines denrées agricoles

et de pêche en cette période de mois de jeûne.

Soulignons à ce propos que la réunion présidée il y a quelques jours par le ministère, avec le président de la Fédération des Chambres d'agriculture, les présidents des 12 Chambres régionales d'agriculture et le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER) représentant les fédérations interprofessionnelles agricoles, a été l'occasion d'examiner ce sujet récurrent au mois de Ramadan.

Consacrée aux sujets liés à l'actualité du secteur, il en est sorti que l'approvisionnement du marché en produits agricoles et alimentaires ne se posera pas durant le mois sacré qui, rappelons-le, connaît généralement une hausse de la demande au niveau de plusieurs produits agricoles et alimentaires.

Comme chaque année, à l'occasion du mois sacré, le ministère et les professionnels du secteur se

sont donné la main pour assurer l'approvisionnement pendant le Ramadan et veiller à des niveaux de production confortables.

Il ressort ainsi que le marché reste bien approvisionné en légumes, notamment les oignons, la tomate, la pomme de terre, l'aubergine, piments, poivrons, concombre.

« Compte tenu de la bonne conduite du programme d'assolement des cultures légumières, la production issue des récoltes hivernales couvre nettement les besoins de consommation pendant les mois d'avril et mai, qui coïncident avec le mois de Ramadan », a assuré le ministère soulignant, par ailleurs, que le programme d'installation des cultures printanières se poursuit avec un bon rythme et une réalisation à 77%.

Les consommateurs n'auront pas aussi de soucis à se faire en ce qui concerne la tomate dont la production couvre largement les besoins de consommation du mois de Ramadan, estimés à 90.000 tonnes avec une disponibilité estimée à 120.000 tonnes pour ce même mois.

S'agissant des oignons, il est à rappeler que « cette période de l'année coïncide avec le début de commercialisation de l'oignon frais, ce qui permettra un approvisionnement régulier du marché et une couverture des besoins de ce mois, estimés entre 80.000 et 90.000 tonnes », a relevé le département de l'Agriculture faisant remarquer que les prix pratiqués au détail depuis fin mars montrent une stabilité dans la limite de 4 DH.

De leur côté, des fruits comme les pommes et les bananes affichent un niveau de disponibilité très satisfaisant et des niveaux de prix stables, ce qui n'est pas pour les oranges dont les prix restent relativement supérieurs par rapport à l'année précédente du fait de la baisse de la production agrumicole.

Soulignons également l'arrivée sur le marché des différents fruits rouges, des pastèques, des melons et des rosacées (pêche, prune et abricot) dont la production est attendue en cette période et les mois prochains.

Du côté des légumineuses alimentaires, il apparaît que le marché national est approvisionné principalement en stocks qui sont à un

niveau qui couvre les besoins du mois de Ramadan et les légumineuses les plus utilisées durant ce mois tels que les lentilles et les pois chiches affichent une stabilité dans les prix et se situent à des niveaux raisonnables.

Pas de problème en vue aussi en ce qui concerne le sucre dont la situation des stocks est jugée confortable avec un bon démarrage de la campagne sucrière en cours, assure le ministère notant que les stocks disponibles peuvent couvrir 3,5 mois de consommation, sans compter la production en cours de la nouvelle campagne sucrière 2020.

A en croire le bilan prévisionnel de l'activité industrielle des huiles alimentaires, il ressort que « le marché national connaît un niveau d'approvisionnement normal en huiles végétales de table pour les trois prochains mois y compris le mois de Ramadan », indique-t-il.

Concernant les dattes, considérées comme un produit de grande consommation durant le mois sacré, l'approvisionnement du marché national « sera assuré principalement par les stocks issus de la production nationale et des importations », a fait savoir le ministère assurant que le besoin est largement couvert par les stocks.

A propos du suivi actuel des prix de ce produit dont la consommation moyenne lors du mois de Ramadan se situe entre 35 et 40 mille tonnes, ils restent contenus à leurs niveaux habituels, soit 20 à 40 DH/kg pour les variétés de qualité intermédiaire les plus consommées.

Des produits d'origine animale en quantités suffisantes et à des prix stables

La production prévisionnelle de lait pasteurisé pour le Ramadan devra dépasser les 110 millions de litres pour une demande estimée à 100 millions de litres, selon le ministère.

Comme nous l'avions annoncé lors d'une précédente édition, les besoins en dérivés laitiers, notamment le beurre, seront largement assurés par les stocks constitués de la production nationale et du beurre importé, a-t-il affirmé précisant que la consommation moyenne mensuelle pourrait s'accroître de 25% durant le mois de Ramadan.

Quant à la quantité de viandes rouges disponible (bovines, ovines et caprines), elle devrait couvrir les besoins de consommation nationale en ces produits pendant le mois de Ramadan, a-t-on souligné assurant que l'offre en viandes blanches couvre largement les besoins de consommation à des prix stables.

“
Les professionnels du secteur ont été mobilisés pour assurer l'approvisionnement normal et régulier du marché national”

Procédure de retrait des aides financières pour les non-Ramedistes

Le Comité de veille économique (CVE) porte à la connaissance des chefs de ménages non-Ramedistes opérant dans le secteur informel ayant effectué leurs déclarations à travers le site "tadamoncovid.ma", que le Fonds de gestion de la pandémie du coronavirus, créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, servira les aides financières pour les dossiers acceptés, à partir du jeudi 23 avril. Voici la procédure :

- Le chef de ménage bénéficiaire de l'aide provisoire reçoit un message SMS sur le téléphone portable dont le numéro a été introduit au moment de la saisie de la déclaration. Ce message comprend un code et le nom du réseau où le retrait peut s'effectuer.

- Le bénéficiaire qui se présente au réseau autre que celui indiqué dans le SMS ne pourra pas récupérer le

montant de son aide. Deux cas se présentent :

- 1- Si le réseau indiqué dans le SMS est une agence de paiement, il faut se présenter à l'agence muni de sa carte d'identité nationale pour retirer le montant de l'aide.

- 2- Si le réseau indiqué est un guichet automatique d'une banque donnée, il y a lieu d'introduire le numéro reçu par SMS et d'introduire les quatre derniers chiffres de sa carte d'identité nationale pour le code PIN. Au cas où le numéro de la CIN est composé de moins de quatre chiffres, il faut compléter les quatre chiffres du code PIN par des zéros à droite.

Pour les guichets des agences du Crédit agricole, une procédure spécifique sera détaillée dans le message qui sera envoyé au bénéficiaire.

L'Office des changes octroie une dotation touristique exceptionnelle aux Marocains bloqués à l'étranger

L'Office des changes a décidé récemment d'octroyer une dotation touristique exceptionnelle aux Marocains bloqués à l'étranger à cause de la fermeture des liaisons aériennes, maritimes et terrestres pour faire face à l'épidémie du Covid-19.

"Conscient des difficultés que rencontrent les Marocains résidents qui se sont trouvés bloqués à l'étranger, suite à la fermeture des liaisons aériennes,

maritimes et terrestres pour faire face à la propagation du virus Covid-19, l'Office des changes a décidé de leur octroyer une dotation touristique exceptionnelle", a indiqué l'Office dans un communiqué publié. Les personnes souhaitant bénéficier de cette dotation exceptionnelle doivent prendre l'attache de leur banque, conclut le communiqué.

Maroc Telecom affiche un chiffre d'affaires en hausse de 4%

Le Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 9,309 milliards de dirhams à fin mars 2020, en hausse de 4% (+2% à base comparable) par rapport à la même période de 2019.

Cette performance s'explique par la croissance combinée du chiffre d'affaires du Groupe à l'international et celui des activités au Maroc (+0,3%), indique Maroc Telecom dans un communiqué sur ses résultats consolidés du 1er trimestre 2020.

En effet, les activités du

Groupe à l'international ont enregistré un chiffre d'affaires de 4,207 MMDH, en hausse de 6,9% (+2,1% à base comparable), du fait de la croissance importante de la Data et des services Mobile Money.

Au Maroc, le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 5,4 MMDH, en amélioration de 0,3% par rapport à fin mars 2019.

A noter le résultat net ajusté part du Groupe (RNPG) Maroc Telecom qui s'est établi à 1,597 milliard de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, en amélioration de 0,9% (+1,4% à base comparable) par rapport à la même période de l'année précédente, rapporte la MAP.

De son côté, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) a atteint 4,794 MMDH, en hausse de 3,1% (+2,2% à base comparable) et le taux de marge d'EBITDA s'est maintenu au niveau élevé de 51,5% (+0,1pt à base comparable), ajoute la même source. Quant au résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé, il s'est chiffré à 2,913 MMDH, en hausse de 0,3% (+0,4% à base comparable). La marge d'EBITA ajustée, située à un niveau élevé de 31,3%, s'est réduite de 1,2 pt (-0,5 pt à base comparable).

Notons aussi l'ajustement des flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) de 2,893 MMDH à

fin mars 2020, en amélioration de 4,3% par rapport à la même période de 2019 (+0,6% à base comparable), sous l'effet de la hausse de l'EBITDA.

Quant au nombre de clients du Groupe Maroc Telecom, il a atteint près de 69 millions à fin mars 2020, en hausse de 11,3% sur un an, ressort-il des résultats consolidés du Groupe. Cette évolution a été tirée par la hausse soutenue des parcs au Maroc et dans les filiales (+15,8%) avec l'intégration de Tigo Tchad dans le périmètre du Groupe depuis le 1er juillet 2019, précise Maroc Telecom.

Au 31 mars 2020, le parc mobile au Maroc s'est élevé à 20 millions de clients, en hausse de 3,5% en un an, tiré par la croissance soutenue du parc postpayé (+12%) ainsi que celle du parc prépayé (+2,5%).

A l'international, le parc mobile a atteint 44.583 clients, dont 2.485 en Mauritanie, 8.779 au Burkina Faso, 1.573 au Gabon (1.621), 7.693 au Mali, 9.198 en Côte d'Ivoire, 4.300 au Bénin, 3.091 au Togo, 3.083 au Niger 2.922, 178 en Centrafrique et 4.203 au Tchad. Les parcs fixe et haut débit comptent respectivement 327 et 123 clients.

A l'occasion de la publication de ce communiqué, le président du directoire, Abdeslam Ahizoune, a expliqué que "les résultats de ce



premier trimestre sont portés par l'essor de la base clients et des revenus Data dans l'ensemble des pays de présence du Groupe". "Dans le contexte actuel de crise sanitaire et de confinement, le Groupe reste totalement mobilisé pour la protection de ses salariés et de ses clients. Le Groupe a su assurer la disponibilité et la continuité de ses services dans des conditions exceptionnelles imposées par la pandémie. Il a ainsi mobilisé rapidement des ressources technologiques pour augmenter les capacités des réseaux afin de faire face à l'augmentation des usages Data", affirme M. Ahizoune.

Au volet des faits ayant marqué le premier trimestre 2020, le communiqué rappelle la décision du Comité de gestion de l'ANRT du

17 janvier 2020, relative aux pratiques anticoncurrentielles sur le marché du fixe et des accès à Internet fixe à haut débit et notifiée à Maroc Telecom le 27 janvier 2020.

"Cette décision exécutoire porte sur une sanction pécuniaire de 3,3 milliards de dirhams et des injonctions relatives aux conditions techniques et tarifaires du dégroupage. Le montant de la sanction a été provisionné en 2019 et payé en totalité au premier trimestre 2020", souligne le Groupe.

Par ailleurs, "Wana Corporate a retiré la plainte déposée auprès du tribunal de commerce de Rabat pour dénonciation d'une concurrence déloyale. Le tribunal a acté ce retrait par jugement rendu le 24 février 2020", ajoute le communiqué.



Le groupe de télécoms compte près de 69 millions de clients au premier trimestre

L'AMIC se mobilise pour les TPME

L'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC) a annoncé récemment le lancement de l'initiative "AMIC SUPPORT TPME", une plateforme de soutien aux très petites et moyennes entreprises (TPME) dont les activités sont affectées par la crise sanitaire Covid-19.

Dans un communiqué, l'association indique que cette plateforme de conseil est lancée en collaboration avec son réseau d'adhérents, qui se compose de professionnels gérants de fonds

de capital investissement et d'experts renommés dans des domaines aussi variés que la comptabilité, la fiscalité, la finance, le droit, la stratégie, ou encore la gestion.

Cette plateforme permettra aux TPME affectées par la crise sanitaire d'accéder aux professionnels BASadhérents de l'AMIC qui leur prodigueront gracieusement du conseil pour naviguer et éviter les écueils liés à la pandémie et pour relever les challenges auxquels elles sont actuellement confrontées, précise

l'AMIC.

Pour bénéficier de l'initiative "AMIC SUPPORT TPME", chaque TPME est tenue de remplir en ligne un formulaire de "Demande d'assistance" et de communiquer un certain nombre d'informations et de justificatifs afin que l'AMIC puisse vérifier l'éligibilité de la TPME et la jumeler avec le membre bénévole approprié, rapporte la MAP. Ces informations seront traitées de façon confidentielle selon les termes et conditions qui régissent la plateforme, note la même

source.

D'autre part, l'AMIC a également mis en ligne sur le portail "AMIC SUPPORT TPME" une rubrique "Covid-19 Ressources" visant à fournir des informations et des analyses utiles dans ce contexte.

L'AMIC examinera toutes les demandes des TPME et s'efforcera de les faire correspondre avec l'aide offerte par ses membres, assure la même source, précisant que ce réseau de soutien unique est accessible à toutes les TPME marocaines en bonne

santé financière avant la crise et éprouvant un besoin urgent d'être épaulées pour traverser la crise.

En moins de 3 jours, les membres de l'AMIC se sont mobilisés massivement pour offrir leur soutien puisque 1000 heures ont déjà été offertes via la plateforme, alors que ce nombre d'heures devrait encore augmenter au cours des prochains jours, fait savoir l'association, notant que la liste complète des membres donateurs est disponible sur le portail en ligne dédié à "AMIC SUPPORT TPME".

La lecture pour utiliser le temps du confinement à bon escient



Le confinement dicté par une force majeure ne signifie aucunement le repli sur soi et la condamnation à passer ses journées à maudire les ténèbres et la pandémie, et à suivre, impuissant, la succession des jours en attendant la levée de la quarantaine, car, comme disait le dicton, "perdre le temps c'est perdre plus que du sang". En vue que la période de confinement soit efficace et fructueuse, et même plus bénéfique que le temps des conditions normales, décrit par le vizir Yahya Ibn Hubayra comme étant volatile, plusieurs initiatives ont été prises dans le but de valoriser cette période de façon à réaliser un double objectif, embellir l'intellect et se libérer des pressions et des préoccupations engendrées par la situation actuelle.

Ainsi, la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) a pris l'initiative de proposer une sélection de livres audio, accessible via son site internet, qui comprend les ouvrages des plus grands auteurs qui ont marqué la littérature arabe dont Al Jahed (Al Bou-

khala), Ibn al-Muqaffa (Kalila wa dimna), Ibn Khaldoun (Al Mouqadima), Taha Hussein (Al Ayam) ou encore Najib Mahfoud (Khan Al-Khalili). La BNRM propose également des ouvrages d'auteurs français ou traduits en langue française dont Les Misérables de Victor Hugo, Hamlet de William Shakespeare, L'Alchimiste de Paulo Coelho et Psychologie des foules de Gustave Le Bon.

Afin de faire profiter les plus jeunes, à leur tour de cette "alimentation spirituelle", la BNRM a sélectionné une liste de liens contenant des livres audio et des livres électroniques destinés à développer la créativité et l'imagination des enfants, à travers des milliers d'histoires destinées à cette catégorie d'âge à lire en ligne ou à télécharger dans de nombreuses langues. La BNRM a, en outre, annoncé sa décision de diversifier son offre bibliothéconomique, dans le but de permettre aux usagers inscrits à la bibliothèque de profiter d'un accès gratuit à l'ensemble de ses bouquets électroniques contenant des milliers de livres,

de revues et de contenus numérisés de grande qualité qui couvrent l'ensemble des domaines du savoir et accessibles librement aussi bien aux chercheurs, qu'aux étudiants ou à tout autre personne manifestant de l'intérêt pendant la durée de cette période de confinement sanitaire. L'établissement a mis à la disposition des chercheurs et des étudiants, sur son portail électronique, une liste "remarquable" d'éditeurs, de fournisseurs et de bibliothèques qui offrent l'accès à une partie ou à toutes leurs ressources électroniques gratuitement avec possibilité de téléchargement", précisant que cette liste est mise sur le portail de la bibliothèque sous le signe: #ghi b klik maktabat al alam bin yedik. En vue de diversifier le lectorat et le rendre largement accessible, l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) a annoncé à son tour la mise à disposition à travers le site web de l'Organisation (www.icesco.org), de tous les contenus numériques de la Rabita, notamment la plateforme RAED,

le Musée de la science et de l'architecture, le Musée de l'histoire des sciences et du Portail de la Rabita Mohammadia des Oulémas. Ces contenus fournissent des cours scientifiques numériques dans les domaines des sciences islamiques, dans le but de disséminer un Islam de modération et de juste-milieu et diffusent des connaissances religieuses sûres. Ils comprennent également des ouvrages pour déconstruire le discours extrémiste en ligne et fournir un modèle éclairant grâce à des technologies modernes, des outils cognitifs et des concepts linguistiques précis.

Dans le but de favoriser la lecture notamment, auprès des générations montantes, des acteurs de la scène culturelle au niveau régional se sont impliqués dans l'organisation de défis de la lecture au profit des élèves, les incitant à lire davantage dans ces circonstances exceptionnelles et mettant en évidence leurs talents et capacités créatives d'exprimer leurs idées et présenter des résumés des livres, histoires et romans dans différentes langues.

Journée mondiale du livre, une occasion de rendre hommage à un ami précieux

À l'ère du confinement, et alors que la plupart des écoles du monde sont fermées et les populations confinées, l'importance des livres et de la lecture s'impose aujourd'hui plus que jamais, vue que la lecture nous permet de puiser dans plusieurs domaines, d'élargir nos réflexions, tout en stimulant notre esprit et notre créativité.

Souvent prises par le tourbillon du quotidien, certaines personnes préfèrent voir un film à la télé ou se poser devant leurs écrans à naviguer, cliquer et partager, notamment avec la prédominance des réseaux sociaux sur les divers aspects de la vie quotidienne. Or, la lecture, délaissée de nos jours, constitue un véritable penchant vers un tout autre univers et une vraie source de plaisir et d'apprentissage.

Ainsi, grâce à la lecture et à travers la célébration de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur ce jeudi, la communauté internationale aura l'occasion de s'ouvrir aux autres malgré la distance, et de faire face à l'isolement et la solitude. La célébration de cette journée vise à promouvoir le plaisir des livres et de la lecture. Chaque 23 avril, des célébrations se tiennent partout dans le monde pour démontrer la portée des livres, un lien connectant le passé et l'avenir, un pont entre les générations et les différentes cultures. Chaque année, l'UNESCO et les

trois organisations professionnelles internationales du monde du livre, à savoir l'Union internationale des éditeurs (UIE), la Fédération internationale des libraires (IBF) et la Fédération internationale des associations et institutions des bibliothécaires (IFLA) désignent la Capitale mondiale du livre pour une période d'un an, à compter du 23 avril.

Kuala Lumpur, en Malaisie, a été choisie en raison de son action en faveur de l'éducation inclusive, d'une société fondée sur la connaissance et l'accès de tous à la lecture. Elle a pour slogan "Kuala Lumpur Baca – intégrer par la lecture", avec un programme d'activités s'articulant autour de quatre axes : la lecture sous toutes ses formes; le développement d'un secteur du livre; l'intégration sociale par le livre et l'accès au numérique; et l'autonomisation des enfants par la lecture.

Par ailleurs, on assiste au cours des dernières années à des pratiques abominables, dont le plagiat ou la reproduction sans autorisation, notamment dans les milieux académique et universitaire, ce qui peut être nocif pour l'auteur et l'éditeur ainsi que le bibliothécaire, d'où la nécessité de respecter le droit d'auteur afin d'assurer au livre sa place aux niveaux social, éducatif et culturel. Dans le même sens, face aux transfor-



mations dans la conception des livres et à ses nouvelles formes, le respect du droit d'auteur s'avère nécessaire pour la promotion du livre. Cela est d'autant plus vrai à l'heure où la numérisation expose encore plus le livre à des risques d'utilisation illicite, ce qui nécessite la mobilisation des décideurs politiques, des éditeurs, des éducateurs et de toute la société civile pour contribuer à la réflexion sur les meilleurs moyens de promouvoir cet instrument irremplaçable de connaissance qu'est le livre.

Au Maroc, c'est en 1916 que fut promulguée la première loi relative à la protection des œuvres littéraires et artistiques, suivie de plusieurs textes de modification et de complètement jusqu'à la loi du 15 février 2000, entrée en vigueur le 18 novembre de

la même année.

Le Royaume s'est ainsi attelé à la protection des œuvres littéraires contre toute atteinte à leur originalité, en phase avec les réglementations internationales et les évolutions technologiques, afin d'améliorer la situation de l'auteur marocain, qui fait toujours face au plagiat et au piratage. Choisie par la conférence générale de l'Unesco en 1995, cette date symbolique de la littérature universelle marque la disparition des écrivains William Shakespeare, Miguel de Cervantes et Inca Garcilaso de la Vega.

Cette journée rend un hommage mondial aux livres et aux auteurs et souligne tout l'intérêt de la lecture des livres dans une ère de plus en plus marquée par une spectaculaire révolution digitale.

Le confinement vaut à Netflix un nombre record de nouveaux abonnés

Le "Grand confinement" a valu à Netflix 15,8 millions de nouveaux abonnés payants de janvier à mars, portant son total à 183 millions dans le monde, mais le géant du streaming souligne les "incertitudes" liées à la pandémie. Sur la même période l'année dernière, la plateforme avait séduit 9,6 millions de nouveaux adeptes, indique son communiqué de résultats paru mardi. "La croissance de notre base d'abonnés s'est temporairement accélérée en raison du confinement", explique le groupe, qui a réa-

lisé près de 5,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires au premier trimestre 2020, en hausse de 28% sur un an. "C'est un record en termes de nouveaux abonnés", constate David Sidebottom, analyste chez FutureSource. "Cette croissance vient de nouveaux ménages, mais aussi d'anciens abonnés qui avaient mis fin à leur contrat". Pour le deuxième trimestre, Netflix table sur 7,5 millions de clients supplémentaires, mais précise que ce n'est qu'une "hypothèse". "Ce chiffre pourrait ressortir bien plus élevé ou

bien inférieur en fonction de plusieurs facteurs, y compris quand les gens reprendront leur vie sociale dans les différents pays et à quel point ils couperont la télévision après le confinement", détaille la société californienne. Elle s'attend donc à un ralentissement de cette croissance du nombre d'abonnés. "Instinctivement, les personnes qui n'ont pas rejoint Netflix pendant tout le confinement ne le feront sans doute pas juste après", tempère-t-elle encore.

Bouillon
de culture



Institut Cervantès

L'Institut Cervantès de Fès a lancé une série d'activités culturelles qui pourraient être suivies à domicile, dans le cadre de la célébration de la "Semaine Cervantine" (20-27 avril). "Les auteurs lisent à vos côtés" est l'une des principales activités qui sera donnée par des personnalités liées à la culture espagnole, écrivains, hispanistes et éditeurs. "Ces auteurs liront pour leurs abonnés sur Facebook des extraits de leurs œuvres préférées en espagnol ou des textes de leurs propres œuvres", indique l'Institut dans un communiqué. Une cinquantaine d'auteurs prendront part à cette initiative, dont Hossain Bouzineb, correspondant de l'Académie royale espagnole au Maroc, KENZA El Ghali, hispaniste, traducteur et ambassadrice du Royaume du Maroc au Chili, Ahmed Ait Belaid, directeur du centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations et Abdelkader Chaoui, écrivain et lauréat du prix du livre marocain en 1999. Il s'agit aussi d'Abdo Tounsi, président du Cercle interculturel hispano-arabe et Ahmed Benremdane, président de l'Association marocaine des études ibériques et ibéro-américaines.



Le BIE recommande de reporter d'un an l'exposition universelle de Dubaï

La Commission exécutive du Bureau international des Expositions (BIE) a recommandé mardi le report d'un an, en raison de la pandémie de Covid-19, de l'Exposition universelle de 2020 qui devait débuter en octobre à Dubaï, une proposition qui sera bientôt soumise à un vote des États membres du BIE. "Les membres de la Commission exécutive du Bureau international des Expositions proposent à l'unanimité le report de l'Expo 2020 Dubaï aux dates proposées par le gouvernement des Émirats arabes unis: 1er octobre 2021-31 mars 2022", indique mardi, dans un communiqué, le BIE, basé à Paris. Les membres de la Commission exécutive - représentants de 12 États membres élus par l'Assemblée générale du BIE - se sont réunis mardi par visioconférence. En raison de la pandémie, les Émirats arabes unis avaient officiellement demandé début avril le report d'un an de l'Exposition universelle. "Ce changement de dates requérant un accord à la majorité des deux tiers des États Membres du BIE (...), l'Assemblée générale est appelée à se pro-

noncer sur la recommandation de la Commission exécutive, par un vote qui aura lieu à distance entre le vendredi 24 avril et le vendredi 29 mai", précise le communiqué. "Évaluant les conséquences sans précédent de la pandémie de Covid-19 sur la santé publique, l'activité économique et les restrictions mondiales de circulation, la Commission exécutive du BIE a unanimement recommandé d'approuver la demande des Émirats arabes unis de reporter l'Exposition et de conserver son nom +Expo 2020 Dubaï+", ajoute le communiqué. "Les Expositions Universelles représentent l'union d'efforts collectifs vers un objectif partagé de progrès de l'humanité. Je suis convaincu que l'Expo 2020 Dubaï constituera, quand le moment sera venu, la meilleure plateforme pour construire (...) un avenir meilleur et plus prometteur", a commenté le secrétaire général du BIE, Dimitri S. Kerckentzes. La cité-État de Dubaï a dépensé des milliards pour organiser cette foire internationale et comptait sur sa tenue pour attirer quelque 25 millions de touristes et stimuler son économie.





Réunion par vidéoconférence du bureau exécutif du CNOM

Infos

Contribution

La Fédération Royale marocaine de motocyclisme a annoncé mardi une contribution à hauteur de 40.000 dirhams au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Coronavirus (COVID-19), mis en place suite aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de l'ensemble des composantes du peuple marocain visant à faire face à la propagation du nouveau coronavirus, en réponse aux Hautes instructions de S.M le Roi, indique la Fédération Royale marocaine de motocyclisme dans un communiqué.

Solidarité

La Fédération Royale marocaine de taekwondo (FRMTkd) a annoncé, mardi, une initiative de solidarité avec les entraîneurs qui n'ont aucun revenu fixe et officiel autre que ce qu'ils percevaient en contrepartie des entraînements qu'ils donnaient dans les salles de sport touchées par la décision de fermeture suite aux mesures de précaution contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

La Fédération a indiqué dans un communiqué que, compte tenu des "répercussions de l'arrêt des activités sportives en raison de la propagation du coronavirus sur bon nombre de ses entraîneurs, elle a décidé de se solidariser avec cette catégorie en fonction des ressources disponibles".

Ainsi, la FRMTkd a décidé d'allouer un soutien financier à cette catégorie d'entraîneurs, "convaincue de la nécessité de les accompagner pendant cette période difficile que traverse notre pays, et consacrant par là-même les valeurs de solidarité et de cohésion nationale dont les différentes composantes de l'Etat marocain ont fait preuve", a ajouté la même source.

Dans ce contexte, la Fédération, en coordination avec les ligues régionales et les associations sportives concernées, a consacré à ce processus l'adresse électronique: coachassistance2020@gmail.com, afin d'arrêter la liste des entraîneurs qui bénéficieront de cette initiative sociale, a conclu le communiqué.

Réunion

Le bureau directeur de la Fédération Royale marocaine de cyclisme a tenu, dimanche, sa réunion mensuelle par vidéoconférence afin de mettre en place le futur programme de ses activités en cas de prolongement de la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus.

La réunion a été l'occasion d'aborder le programme des championnats nationaux ainsi que le succès de la formation des coureurs marocains à domicile, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de cyclisme.

Le bureau directeur a également échangé autour de la conjoncture actuelle et ses effets sur la pratique du cyclisme, fait savoir la même source, notant que le bureau a avancé des propositions et des solutions alternatives à la lumière de la situation actuelle.

La réunion a également permis de se pencher sur les campagnes lancées par la Fédération en solidarité avec les clubs et les coureurs pendant la période de confinement et sur les décisions de l'Union cycliste internationale (UCI) et du Comité national olympique marocain suite au report des Jeux olympiques de Tokyo.



Le bureau exécutif du Comité national olympique marocain (CNOM) a tenu, mardi, une réunion par vidéoconférence consacrée à la discussion d'un certain nombre de sujets notamment la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus.

La réunion a été l'occasion d'échanger autour de la situation actuelle liée à la pandémie et de son impact sur les activités sportives au Maroc, des mécanismes et des mesures mises en place par le CNOM parallèlement aux mesures de précaution pour préserver la sécurité des athlètes marocains, a indiqué un communiqué du CNOM.

Lors de cette réunion, les membres du Comité exécutif ont passé en revue un ensemble de procédures qui ont été mises en place et adoptées dans le cadre de son programme de travail, en particulier dans cette circonstance exceptionnelle.

La réunion a également permis de se pencher sur le report des Jeux olympiques de Tokyo, ainsi que les derniers développements relatifs à ces Jeux en coordination avec le Comité international olympique (CIO), a fait savoir le CNOM qui continue de suivre la préparation des athlètes marocains et les préparatifs des Fédérations sportives en prévision des prochaines échéances.

Le Comité a fixé son calendrier, poursuit le communiqué qui précise que chaque jeudi sera consacré à échanger autour des différents points mis à l'ordre du jour, outre la poursuite de ces activités de manière permanente à travers la vidéoconférence.

La même source a également indiqué que le secrétaire général du CNOM, Abdellatif Idmahamma, et son trésorier Omar Bellali organisent des ateliers à distance avec des administrateurs et des techniciens pour suivre les affaires sportives aux niveaux national et international et s'informer sur les derniers développements, en particulier sur les JO, prévus l'été 2021.

Attribution du Mondial-2006

Procès en Suisse suspendu jusqu'au 27 avril



La suite du procès en Suisse de trois anciens responsables du foot allemand et de l'ex-secrétaire général de la Fifa, le Suisse Urs Linsi, a été reportée jusqu'au 27 avril en raison de la pandémie de Covid-19.

"Suspension des débats" jusqu'au 27 avril, a annoncé le Tribunal pénal fédéral sur son site internet. Dans un communiqué publié à la mi-mars, le même tribunal avait souligné que les quatre hommes faisaient partie "du groupe à

risque" face au nouveau coronavirus car tous ont plus de 65 ans et certains souffrent de "pathologies".

Ce procès concerne l'ex-secrétaire général de la Fifa, le Suisse Urs Linsi (70 ans), les anciens présidents de la Fédération allemande de football (DFB), Wolfgang Niersbach (69 ans), et Theo Zwanziger (74 ans), ainsi que l'ex-secrétaire général de la DFB Horst R. Schmidt (78 ans).

Seuls Linsi et Niersbach s'étaient présentés début mars à l'ouverture du procès à Bellinzona dans le sud de la Suisse, les deux autres accusés ayant produit des certificats médicaux. Mais Niersbach s'était aussitôt placé en quarantaine volontaire après la découverte d'un cas suspect dans l'école de son beau-fils, obligeant le tribunal à suspendre le procès.

Les quatre hommes sont accusés par le parquet fédéral suisse d'avoir caché à la DFB la véritable destination d'un transfert de 6,7 mil-

lions d'euros, versés en 2005 par le comité d'organisation du Mondial à l'ancien patron d'Adidas Robert Louis-Dreyfus, par l'intermédiaire de la Fifa.

Au centre de l'affaire, l'ancien président du comité d'organisation du Mondial Franz Beckenbauer n'est pas cité dans ce procès, son cas ayant été disjoint en raison de son mauvais état de santé.

Beckenbauer est soupçonné d'avoir demandé à l'ancien patron d'Adidas, le défunt Robert Louis-Dreyfus, d'alimenter ce fonds peu avant l'été 2000, période à laquelle s'est faite l'attribution du Mondial.

Louis-Dreyfus aurait été remboursé par la Fédération allemande de football en prétextant des frais liés à une soirée de gala de la Fifa, qui n'a en réalité jamais eu lieu. C'est sur ce point précis que portent les accusations d'"escroquerie" et de "complicité d'escroquerie" qui sont examinées par la justice suisse.

L'UEFA pousse pour achever la saison footballistique



L'UEFA pousse pour finir la saison: l'Union européenne de football a émis mardi une "forte recommandation" en vue d'achever les compétitions nationales suspendues à cause du coronavirus, esquissant, sans toutefois l'officialiser, un calendrier de reprise des championnats et des Coupes d'Europe cet été.

"Une variété d'options concernant le calendrier" des compétitions nationales et européennes de clubs a été présentée mardi midi lors d'une réunion téléphonique avec les 55 fédérations membres, a écrit l'UEFA dans un communiqué, sans préciser de dates.

Selon des sources concordantes, la confédération européenne pourrait recommander jeudi, lors de la réunion de son comité exécutif, de terminer les compétitions nationales début août afin de pouvoir disputer la lucrative Ligue des champions en août.

"C'est l'un des scénarios envisagés depuis des semaines par le groupe de travail" créé par l'UEFA pour plancher sur un calendrier de reprise, selon une source proche des discussions.

"Mais ce n'est que l'un des scénarios car on

ne sait pas encore quand le football pourra reprendre. De plus, disputer une compétition nationale à l'intérieur des frontières semble envisageable mais comment disputer les Coupes européennes si les frontières restent fermées?", s'interroge la même source, précisant que le contour de l'épilogue de la C1 "reste aussi encore à déterminer en fonction de l'évolution de la pandémie".

Les compétitions de football sont suspendues dans l'immense majorité des pays d'Europe depuis la mi-mars en raison de la pandémie de Covid-19. Et face aux menaces d'annulation pure et simple des championnats, l'UEFA milite pour une reprise.

"Une forte recommandation a été donnée, visant à achever les compétitions nationales (...) mais certains cas spéciaux seront étudiés une fois que des lignes directrices concernant la participation aux compétitions européennes pour les championnats annulés auront été développées", a fait valoir l'instance dans son communiqué.

Sans le citer, l'UEFA pourrait ainsi faire allusion au Championnat belge qui doit se pro-

noncer lundi prochain en assemblée générale sur la possibilité d'un arrêt définitif.

Début avril, face à ce choix de la Belgique, l'UEFA avait estimé "prématurée" et "non justifiée" toute décision d'une ligue nationale d'interrompre définitivement son championnat domestique, menaçant de priver les clubs belges de Coupes d'Europe la saison prochaine.

A l'inverse, plusieurs pays envisagent une reprise des compétitions à huis clos, afin de sauver la manne des droits télévisés, principale source de revenus de la plupart des clubs. La Ligue allemande de football (DFL), qui doit se réunir jeudi, espère ainsi recevoir du gouvernement le feu vert pour un retour à la compétition, à huis clos, dès le mois de mai.

L'ensemble des clubs du championnat d'Italie se sont également prononcés mardi pour une reprise à terme de la compétition, alors que la Ligue française (LFP), bousculée par un nouvel appel à "renoncer" à la saison, a dit lundi "travailler" sur "les meilleures conditions de la reprise".

Pour le président de l'UEFA Aleksander Ceferin, "il existe des options nous permettant

de recommencer coupes et championnats et les mener à terme", peut-être à huis clos, a-t-il affirmé lundi dans un entretien au quotidien italien Corriere della Sera.

D'après Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique lyonnais et vice-président de l'Association européenne des clubs (ECA), interrogé la semaine dernière par le quotidien Le Progrès, "les décisions prises par l'UEFA sont de jouer du 3 au 29 août" les compétitions européennes.

L'UEFA devait poursuivre ses consultations mercredi avec l'association des Ligues européennes et avec l'ECA, pour discuter probablement du format de l'épilogue de la Ligue des champions, suspendue au stade des 8es de finale.

Et jeudi, le comité exécutif de l'instance se réunira par visioconférence (de 08h00 à 10h00 GMT) pour faire le point. Une recommandation sur une fin des compétitions nationales début août pourrait alors être adoptée.

"Mais quelle sera sa portée dans la mesure où l'UEFA n'a pas autorité sur les Ligues?", s'interroge-t-on de même source.

Non respect de la distanciation sociale

Les excuses d'Aurier et Sissoko



L'e défenseur ivoirien de Tottenham Serge Aurier et son coéquipier français du milieu de terrain Moussa Sissoko, se sont excusés mardi pour ne pas avoir respecté les règles de distanciation sociale pour lutter contre l'épidémie de coronavirus.

"Nous souhaitons nous excuser de ne pas avoir donné le bon exemple. Nous devons tous respecter les conseils du gouvernement pour minimiser le nombre de victimes de l'épidémie", ont expliqué les deux joueurs dans un communiqué.

"En tant que footballeurs professionnels, nous avons la responsabilité d'être exemplaires, particulièrement dans cette période incertaine

que le monde affronte", ont-ils ajouté, s'engageant à faire un don financier au service de santé britannique (NHS).

Les Spurs avaient pu constater l'indiscipline de leurs joueurs grâce à une vidéo postée par Aurier sur son compte Instagram, mardi, avant de l'effacer.

On y voyait le joueur de 27 ans, masque sur le visage, faisant de sprints courts puis assis à côté de Sissoko sans respecter de distance de sécurité.

Aurier est d'ailleurs un récidiviste, puisqu'il s'était déjà filmé il y a deux semaines en train de faire un jogging côte à côte avec un ami.

Ce même jour, l'entraîneur José Mourinho avait été photographié lors d'une séance d'entraînement avec le milieu français Tanguy Ndombele, alors que l'Anglais Ryan Sessegnon et le Colombien Davinson Sanchez couraient également ensemble.

Mourinho avait reconnu dans un communiqué que "ses agissements (n'étaient) pas conformes avec le protocole recommandé par le gouvernement" pour lutter contre la propagation du coronavirus, mais sans s'excuser.

Alors que le virus a tué 17.337 personnes en Angleterre, le gouvernement recommande que l'on fasse du sport seul ou uniquement avec des personnes vivant sous le même toit.

Vers un arrêt définitif du championnat aux Pays-Bas

L'e championnat des Pays-Bas ne devrait pas aller à son terme à la suite de la décision du gouvernement néerlandais d'interdire les événements publics jusqu'au 1er septembre, selon un communiqué de la Fédération néerlandaise de football (KNVB) mardi.

Alors que l'UEFA pousse pour que les championnats aillent à leur terme, la KNVB a annoncé que "la commission du football professionnel a (vaut) l'intention de ne pas continuer à jouer la compétition 2019/20".

"La KNVB consultera l'UEFA, après quoi une décision sera prise", a fait savoir la fédération, précisant que les clubs et les parties concernées se réuniront à ce sujet vendredi.

Si cette décision était entérinée dès vendredi, les Pays-Bas deviendraient le premier championnat de premier plan à jeter l'éponge. La Belgique, qui doit prendre une décision lundi en fonction des annonces du gouvernement, pourrait suivre dans la foulée. Selon le communiqué de la KNVB, les matches à huis clos ne sont pas possibles, car ils sont considérés comme des événements soumis à une autorisation et parce qu'ils nécessitent la présence de la police.

La Eredivisie (D1) et la Eerste divisie (D2) sont à l'arrêt depuis le 12 mars. Dans un premier temps, la suspension causée par la pandémie de coronavirus portait jusqu'au 6 avril et avait été pro-

longée jusqu'au 1er juin le 31 mars dernier.

La Fédération, le gouvernement et les clubs devraient se réunir vendredi pour évaluer les conséquences d'un arrêt de la compétition. Les dirigeants de l'Ajax Amsterdam et du PSV Eindhoven ont déclaré comprendre la décision du gouvernement. "La santé des citoyens passe avant tout", peut-on lire dans un communiqué du PSV.

L'Ajax Amsterdam est actuellement en tête du championnat, à égalité de points avec AZ Alkmaar, mais avec une meilleure différence de buts.

L'UEFA, qui a émis mardi une "forte recommandation" en vue d'achever les compétitions nationales, a laissé à ses fédérations membres jusqu'au 3 août pour terminer les compétitions nationales, mais "certains cas spéciaux seront étudiés une fois que des lignes directrices concernant la participation aux compétitions européennes pour les championnats annulés auront été développées", a indiqué l'instance européenne mardi.

Il reste huit journées à jouer en Eredivisie et neuf journées plus les play-offs en D2. La finale de la Coupe des Pays-Bas doit aussi encore avoir lieu.

La prolongation des mesures jusqu'au 1er septembre a aussi des conséquences sur le Grand Prix MotoGP de Assen, le GP de F1 de Zandvoort et les championnats des Pays-Bas de cyclisme.

Mots flechés




Par Abou Salma

Sissir & Jeux

CAFARD		MACHIN	NOUVEAU	DE BAS EN HAUT: TELLEMENT	LIBÉRÉE	NATUREL	LETTRES DE LUC	PATAUD
			EXISTER			À LA GOMME		
			PORTEUR DE CHARGE			COUP DU SORT		
COLLE FORTE					MENU			
COUP DE FORCE				VÈNÈRE			APPLIQUÉ	
				VOUS COUPE LE SOUFFLE				
PANSE-BÊTE					TÊTE DE BŒUF		SYMBOLE DE L'ASTATE	
CURIE								
MÉTAL	ENCEINTE		CARDINAUX		SUBTILES			FEINT
		FORME D'AVOIR			SYMBOLE DU LITHIUM		POSSESSIF	
		CACHOTS						
ROI D'ATHÈNES					FEMME AIMÉE		ARBRE CONIFÈRE	
					ARTICLE		BARRE OBLIQUE	
PRONOM			ARTICLE ESPAGNOL			ASSISE	SANS-ABRI	
			PAREIL				FLEUVE ESPAGNOL	
VEÏNE				INTERDIT				
				COUP DE FEU				
VILLE DE SYRIE					VOYELLES			SYMBOLE DE L'OR
					VOYELLES			
ÉTAPE						RISQUÂT		
LETTRES DE TUNIS			DÉMEN-TIR				SIFFLÉ	

Solution mots flechés d'hier

LIBERT-AÏRE	A	TRÈS AMMIGRIE	ON-DIT	PÉTRIFIÉ	M	CLOCHE-TTES	G	PARTIRA	I	FORTE-VOIX	PROTEC-TEUR DE LA CULTURE
PÉKIN	M	E	C	A L'ENVERS: AVENUE	E	EUR	RÉGIMBA ENTOURÉ	R	U	A	
HOMARD	H	O	M	A	R	D	DÉFÈRE-NCE	E	G	A	R
CRUSTACÉ EN TRANSE	R	A	N	TOUTOURS DEVANT	U	NOTE	L	A	D	R	A
ÉLÉMENTS DU DÉCOR	A	C	C	È	S	S	O	I	R	E	S
PLANTE GRIMPANTE	L	I	A	N	E	CUIVE AVEC DE L'ALCOOL	T	FORME D'ÊTRE PRONOM	E	S	POUCEUR ET AFFABILITÉ
POÈME LYRIQUE	TERME ANGLAIS ALIMENT	E	N	D	ÉPOUSE D'OSIRIS	I	S	I	S	POURTEUR DE CHARGE	O
ODÉ	FRÈRE AÎNÉ DE CÉSAR	E	E	EXCLAMATION	V	À PERTE DE VUE	L	O	I	N	
QUI REND INSENSIBLE	E	ENLEVER	O	T	E	R	UTOPISTE	A L'ENVERS: IDIOT	N	O	C
ANESTHÉSIA	A	N	E	S	T	H	E	S	I	A	N
APPELLA DE LOÏN	R	CÉRIUM DÉCHIFFRÉ	C	E	EN SILENCE LE MÊME	S	I	FORME D'ÊTRE	N	SANGLOT COURT	I
HEL	A	EST TRADUIT EN ANGLAIS	I	S	RÉSONNANCE	E	C	H	O		
A L'ENVERS: ÉCOLE LIBRE	E	UR	LIGNE DE VISÉE	D	E	S	S	E	I	N	

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la Rédaction Ahmed Saâidi</p> <p>Rédaction Mohamed Bouarab Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadija Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumeïn Warrach</p>	<p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Documentation Nadia Ghazali</p> <p>Correspondants Ahmadou El Katab (Laâyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Mustapha Elouizi Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma</p> <p>Téléphone: 0522 61.94.04 0522 62.32.32</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma</p>	<p>Youssef El Gahs Mouna El Yousseoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue des F.A.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrebines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier DE PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p> Journal Libération</p> <p> Libération Maroc</p> <p></p> <p>2017 www.ojd.ma</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Perfection
- 2- Onguent – Retenue
- 3- Habilité – Font une virée
- 4- Chacun le cherche à sa façon... - Epaissir
- 5- Elliptique – Mille-pattes
- 6- Vieille cité – Gagner
- 7- Bleu en armes – Calife
- 8- Danse à trois temps – En les
- 9- Génisse – Terre – Entre pas et galop
- 10- Madré – Don des bêtes

VERTICALEMENT

- 1- Etonner
- 2- Il sera charogne – Alternative
- 3- Crie – Unité de puissance
- 4- Ratite – Tempête
- 5- Entrée
- 6- Indiens
- 7- Dans l'os – Grecque
- 8- Liant – Pont de Paris - Eclaté
- 9- Source de glacier – Bout de viscère
- 10- Qui l'est, qui ne l'est...

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	L	A	N	C	E	M	E	N	T
2	U	E	L	E		C	A	L	E	E
3	P	R	E		E	O	L	E		X
4	H	C		U	S		T	E	S	T
5	E	H	O	N	T	E	E		O	U
6	M	E	T	I	E	R		P	U	R
7	I		A	T	R	O	C	I	T	E
8	S	A	G	E		D	A	L	I	
9	M	I	E		C	E	L	E	R	I
10	E	R	S	E	S		E	R	E	S

Grilles de sudoku

Facile

2								9
	9	6	4					
7		4	1		3	6		
9	7		6		4	5		
	4	1		8		7	9	
		3	5		9		1	4
		9	2		8	4		7
					6	8	5	
3								2

Moyen

	8		9					
			2		7			6
	5			4			8	
	9	2				5		3
	4	5		3		2	9	
3		7				4	6	
	7			1			4	
9			6		5			
				8		7		

Difficile

7			8		9			
		9			5	1		
2	6			1				
			4				9	
		8	2		7			
5			7					
			6		4	8		
	6	2			1			
	7		5				2	

Expert

				7		5	9	
2	5		3	4				
	1						6	
	7			3			8	
	4						7	
5				8			2	
1							8	
				6	5		9	3
4	9		8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	5	7	4	8	6	9	1
6	1	4	9	5	3	8	7	2
9	8	7	6	1	2	3	4	5
7	5	8	1	6	4	9	2	3
4	2	9	3	8	5	7	1	6
1	6	3	2	9	7	4	5	8
3	9	6	4	2	1	5	8	7
8	4	1	5	7	6	2	3	9
5	7	2	8	3	9	1	6	4

Moyen

3	6	9	7	4	5	8	1	2
5	1	7	3	8	2	6	9	4
8	2	4	9	1	6	7	3	5
4	8	2	5	3	7	1	6	9
9	5	1	2	6	8	4	7	3
6	7	3	1	9	4	2	5	8
7	3	8	4	5	1	9	2	6
2	4	5	6	7	9	3	8	1
1	9	6	8	2	3	5	4	7

Difficile

2	7	6	1	4	8	3	5	9
3	9	1	6	5	2	4	8	7
8	5	4	3	7	9	6	2	1
9	6	5	2	1	4	7	3	8
7	8	3	9	6	5	2	1	4
1	4	2	7	8	3	5	9	6
4	3	8	5	9	6	1	7	2
6	2	7	8	3	1	9	4	5
5	1	9	4	2	7	8	6	3

Expert

3	8	7	9	2	1	4	5	6
2	5	9	4	7	6	1	3	8
6	4	1	3	8	5	2	7	9
5	2	3	1	9	4	8	6	7
1	6	4	8	3	7	5	9	2
9	7	8	5	6	2	3	4	1
8	9	2	7	5	3	6	1	4
7	1	5	6	4	8	9	2	3
4	3	6	2	1	9	7	8	5

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'AGRICULTURE,
 DE LA PECHE
 MARITIME,
 DU DEVELOPPEMENT
 RURAL ET DES EAUX ET
 FORETS
 OFFICE REGIONAL
 DE MISE EN VALEUR
 AGRICOLE
 DES DOUKKALA
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 11/2020 DKSMG
 Réservé à la Petite et
 Moyenne Entreprise

Le 21/05/2020 à 12 heures
 il sera procédé, à la salle de
 réunions de l'Office Régio-
 nal de Mise en Valeur Agri-
 cole des Doukkala
 (O.R.M.V.A.D.), sis à 16
 Avenue Mohammed VI à
 El Jadida, à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-
 fres ouvert sur offres de
 prix pour les :

TRAVAUX D'ENTRETIEN
 DES BATIMENTS ADMI-
 NISTRATIFS DE L'ORM-
 VAD
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré du Bureau
 des Marchés du Service
 des Moyens Généraux de
 l'Office Régional de Mise
 en Valeur Agricole des
 Doukkala (ORMVAD), sis
 à Avenue Ibn Khaldoune -
 El Jadida, Maroc, il peut
 également être téléchargé
 à partir du portail des mar-
 chés publics de l'Etat :
 www.marchespublics.gov.
 ma.

Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 Vingt Mille Dirhams
 (20.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 travaux, établie par le maî-
 tre d'ouvrage, est fixée à
 une somme de Sept Cent
 Trente Deux Mille Soixante
 Dirhams Toutes Taxes
 Comprises (732.060,00 DH-
 TTC).
 Le contenu, les travaux
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29 et 31 du Règlement des
 Marchés de l'ORMVAD du
 11/03/2014 et son amen-
 dement n°1 du
 19/09/2015.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis,
 par courrier recommandé
 avec accusé de réception,
 à l'ORMVAD, sis à 16 Ave-
 nue Mohammed VI - El Ja-
 dida, Maroc ;
 - Soit les déposer contre ré-
 cépissé au Bureau d'Ordre
 de l'ORMVAD, sis à 16
 Avenue Mohammed VI -
 El Jadida, Maroc ;
 - Soit les déposer par voie
 électronique au portail des
 marchés publics (www.
 marchespublics.gov.ma) ;
 - Soit les remettre au prési-
 dent de la commission
 d'Appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Il est prévu une visite des
 lieux le 07/05/2020 à 10
 heures ; le départ est à par-
 tir du Service des Moyens
 Généraux de l'ORMVAD
 sis à sis à Avenue Ibn
 Khaldoune - El Jadida.

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 12 du règle-
 ment de consultation.
 N° 3461/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, et de la formation professionnelle
 de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Draa Tafilalet
 Direction provinciale de Zagora
 service des affaires administratives, financières, des constructions, des équipements et des patrimoines
 Bureau des marchés
PROGRAMME PREVISIONNEL
ANNEE BUDGETAIRE 2020

Travaux						
Nature des travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Réservé au PME
Travaux	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE TANSIFTE AAIT SAMGAN	CT : TANSIFTE, PROVINCE DE ZAGORA	AOO	debut juin 2020	Bureau des marchés DP de Zagora Tél: 06 61 40 31 67 bmarchezag@gmail.com	
	Travaux de construction de 38 salles de classe de l'enseignement préscolaire aux écoles primaires	Diverses communes territoriales de ZAGORA	AOO	debut juin 2020		
	Travaux de construction de 29 salles de classe de l'enseignement primaire	Diverses communes territoriales de ZAGORA	AOO	debut juin 2020		
	Travaux de construction de 2 salles de classes scientifiques d'enseignement qualifiant.	lycée qualifiant ELMAJD communes territoriales de ZAGORA	AOO	debut juin 2020		
	Travaux de remplacement de 102 salles en préfabriqué	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	debut juin 2020		
	Travaux de Construction de 9 bureaux administratifs	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	debut juin 2020		
	travaux de construction de l'internat du lycée qualifiant SIDI AMROU à TAZARINE	Commune Territoriale de TAZARINE Province Zagora	AOO	debut juin 2020		
	travaux de construction de l'internat du lycée qualifiant IDRIS I à AGDEZ	Commune Territoriale d'Agdez Province Zagora	AOO	debut juin 2020		
	Construction de de 15 latrines	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	debut juin 2020		PME
	Construction des murs de clôture dans 10établissements scolaires	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	fin juin 2020		PME
Aménagement	Travaux d'aménagement de 14 salles de classe de l'enseignement préscolaire	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	fin juin 2020	PME	
	Travaux d'aménagement dans deux lycées collégiaux		AOO	fin juin 2020	PME	
	Travaux d'aménagement dans 4 lycées qualifiants		AOO	fin juin 2020		
	travaux d aménagement de 19 salles d'orientation pedagogiques		AOO	fin juin 2020		
	travaux d'aménagement des internats collégiaux et qualifiants		AOO	fin juin 2020		

Services						
Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Réservé au PME
	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLIL A ERROUHA	CT : ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA	AOO	Début Mars 2020	Bureau des marchés DP de Zagora Tél: 06 61 40 31 67 bmarchezag@gmail.com	
	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLIL A LA ERROUHA.		AOO	Début Mars 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLIL A ERROUHA		AOO	Début Mars 2020		
	contrôle et optimisation des études techniques et suivi des travaux DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLIL A ERROUHA		AOO	Début Mars 2020		
	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT POUR FILLES AU LYCEE QUALIFIANT sidi amrou à TAZARINE	CT De TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA	AOO	Début Mars 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT POUR FILLES AU LYCEE QUALIFIANT sidi amrou à TAZARINE		AOO	Début Mars 2020		
	ETUDE GEOTECHNIQUE LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT POUR FILLES AU LYCEE QUALIFIANT sidi amrou à TAZARINE		AOO	Début Mars 2020		
	contrôle et optimisation des études techniques et suivi des travaux DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT POUR FILLES AU LYCEE QUALIFIANT sidi amrou à TAZARINE		AOO	Début Mars 2020		
	Etudes, conception architecturale et suivi des travaux de construction de 38 salles de classe de l'enseignement préscolaire aux écoles primaires	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		
	Etudes techniques et le suivi tous corps d'état des travaux de construction de 38 salles de classe de l'enseignement préscolaire aux écoles primaires	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		
	Etude géotechnique, réception des fonds des fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de 38 salles de classe de l'enseignement préscolaire aux écoles primaires	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		
	Etudes, conception architecturale et suivi des travaux de construction de 29 salles de classe de l'enseignement primaire	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		
	Etudes techniques et le suivi tous corps d'état des travaux de construction de 29 salles de classe de l'enseignement primaire	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		
	Etude géotechnique, réception des fonds des fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de 29 salles de l'enseignement primaire	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	Début Mars 2020		

Etudes	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT ALMOUTANABI A TAZARINE	COMMUNE TERRITORIALES TAZARINE	AOO	début juin 2020		
	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT ALMOUTANABI A TAZARINE.		AOO	début juin 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT ALMOUTANABI A TAZARINE		AOO	début juin 2020		
	contrôle et optimisation des études techniques et suivi des travaux DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT ALMOUTANABI A TAZARINE		AOO	début juin 2020		
	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES SCIENTIFIQUES AU LYCEE QUALIFIANT EL MAJD RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES, TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES SCIENTIFIQUES AU LYCEE QUALIFIANT EL MAJD RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES, GEOTECHNIQUE ET LA RECEPTION DES FOUILLES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES SCIENTIFIQUES AU LYCEE QUALIFIANT EL MAJD RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	Etudes, conception architecturale et suivi des travaux de remplacement de 102 salles en préfabriqué	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	Etudes techniques et le suivi tous corps d'état des travaux de remplacement de 102 salles en préfabriqué	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	Etude géotechnique, réception des fonds des fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux des Travaux de remplacement de 102 salles en préfabriqué	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D AMENAGEMENT DE 19 SALLES D ORIENTATION	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 17 LATRINES,	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1300 ML DE MUR DE CLOTURES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DANS DIFFERENTS ETABLISSEMENTS	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE 07 ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.DANS LE CADRE DE PROGRAMME ASTRE FINANC2E PAR LAFD	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020		
ETUDES, TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE 07 ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.DANS LE CADRE DE PROGRAMME ASTRE FINANC2E PAR LAFD	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020			
ETUDES, GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE 07 ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.DANS LE CADRE DE PROGRAMME ASTRE FINANC2E PAR LAFD	Diverses communes territoriales de Zagora	AOO	début juin 2020			

Fournitures

Type de fournitures	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Réservé au PME
Matières d'enseignement (craie et feutres)	L'Acquisition de craie et des feutres pour tableau blancs destinées aux établissements scolaires relevant de la DP de L'AREF DT à Zagora	Dépôt des établissements scolaires au siège de la DP Zagora	AOO	début juin 2020	Bureau des marchés DP de Zagora Té: 06 61 40 31 67 bmarchezag@gmail.com	—
Impression de documents	Impression et imprimés	Dépôt du siège de la DP Zagora	AOO	début juin 2020		—
Fournitures d'entretien et de désinfection	Achat de Fournitures d'entretien et de désinfection pour les Etablissements scolaires	Dépôt des établissements scolaires au siège de la DP Zagora	AOO	début juin 2020		PME
Fournitures de bureau	Achat de Fournitures de bureau pour les Etablissements scolaires et services administratifs	Dépôt des établissements scolaires au siège de la DP Zagora	AOO	début juin 2020		—
Recharge du gaz du butane	Recharge du gaz du butane	Etablissements de la DP zagora	AOO	début juin 2020		PME
Achats de matières et fournitures d'alimentation	Achats de matières et fournitures d'alimentation pour l'organisation des formations au profit des intervenant dans la médiation de l'enseignement préscolaire	Dépôt des établissements scolaires au siège de la DP Zagora	AOO	début juin 2020		—

N° 3460/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE
MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE REGIONAL
DE MISE EN VALEUR
AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2020 DK/SMG
du 21/05/2020
Réservé à la Petite et
Moyenne Entreprise
Le 21/05/2020 à 11 heures
il sera procédé dans la salle
de réunions de l'Office Ré-
gional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI El
Jadida – Maroc, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres sur offres de
prix pour :
ACQUISITION DE FOUR-
NITURES INFORMA-
TIQUES ET PRODUITS
D'IMPRESSION
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du Bureau
des Approvisionnements
et Marchés du Service des
Moyens Généraux de l'Of-
fice Régional de Mise en
Valeur Agricole des Douk-
kala (ORMVAD), sis à Ave-
nue Ibn Khaldoune - El
Jadida, Maroc, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 9.000,00 DH (Neuf Mille
dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 381.024,00
DH-TTC (Trois Cent Qua-
tre Vingt et Un Mille Vingt
Quatre Dirhams Toutes
Taxes Comprises
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du règlement des
marchés de l'ORMVAD du
11/03/2014 et son amen-
dement n°1 du
19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récép-
tissé leurs plis au Bureau
d'ordre de l'ORMVAD, 16
Avenue Mohammed VI,
BP : 58 - El Jadida, Maroc.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à
l'adresse précitée.
- Soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés publics (www.
marchespublics.gov.ma);
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis
Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être
déposés au Bureau des Ap-
provisionnements et Mar-
chés de l'ORMVAD, sis à
Avenue Ibn Khaldoune -
El Jadida, Maroc, au plus
tard le 20/05/2020 avant
15 Heures.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règle-
ment de consultation.

N° 3462/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

**Objet : Avis de report de la date d'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert
N° 09/TDT/2020**

Le président de la Commune d'Ouarzazate porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° :

09/TDT/2020 relatif à la : **Travaux d'aménagement de la fourrière au Quartier**

industriel à la Commune d'Ouarzazate « 2ème Tranche », publiée dans le journal

Libération N° : 8967 en date du 18/03/2020 et N° :8974 en date du 27-28-29/03/2020

est reportée.

Par conséquent, la date est comme suit :

- Au lieu de : 14 Avril 2020 à 10h.
- Lire : 09 Juin 2020 à 10h.

N° 3464/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

**Objet : Avis de report de la date d'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert
N° 10/SDT/2020**

Le président de la Commune d'Ouarzazate porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° :

10/SDT/2020 relatif à la : **Réalisation des études techniques et suivi des travaux de**

construction d'une morgue à la Commune d'Ouarzazate, publiée dans le journal

Libération N° : 8964 en date du 14-15/03/2020 et N° :8974 en date du

27-28-29/03/2020 est reportée.

Par conséquent, la date est comme suit :

- Au lieu de : 07 Avril 2020 à 10h.
- Lire : 04 Juin 2020 à 12h.

N° 3465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
SERVICE PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE RHAMNA

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°21/2020**

Le Chef de service de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°21/2020 sous l'objet :

**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2107 du Pk0+200 au Pk 1+225 et
achèvement des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2100 du PK0+000 au
PK12+000-Province de Rhamna-**

A été rectifié, il devient :

* **Au niveau de l'avis d'appel d'offre en Français :**

* **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B.5	4

* le CPS a connu quelques modifications.

N° 3466/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADÉMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE DE GUERCIF.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT.

Le directeur de la direction provinciale de Guercif relevant de l'A.R.E.F de l'oriental déclare qu'il sera procédé le 15 mai 2020 à 09h30 dans les bureaux de la direction Provinciale -A.R.E.F de l'oriental- à **GUERCIF**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix concernant :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation TTC (DHS)	Caution (DHS)	Heure d'ouverture des plis	classification
12-DG-INV-20	Travaux de construction de 02 unités de préscolaire à l'école AL-QODS à la C/U de Guercif et 01 unité de préscolaire au s/s LAGAR SEFLA centre à la C/R HOUARA OULAD RAHOU. Province de Guercif.	711840.00	12000,00	09h30	Attestations de références
13-DG-INV-20	Travaux de construction de 02 unités de préscolaire à l'école ALLAL IBN ABDELLAH à la C/U de Guercif et 01 unité de préscolaire au s/s TADDART centre à la C/R TADDART. Province de Guercif.	711840.00	12000,00	10h00	Attestations de références
14-DG-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes : Ecole Sibawayeh à la c/u de GUERCIF, l'unité scolaire EL-HASSI et l'unité scolaire EJJEL 3 C/R HOUARA OULAD RAHOU, Province de Guercif	717 003.60	12000,00	10h30	Attestations de références
15-DG-INV-20	Travaux de construction de 02 unités de préscolaire à l'école communautaire à la C/R de BERKINE et 01 unité de préscolaire à l'école Omar Bnou LKHATAB à la C/U de GUERCIF. Province de Guercif	711840.00	12000,00	11h00	Attestations de références
16-DG-INV-20	Travaux de construction de : 02 unités de préscolaire à l'unité scolaire Douar El-Fokara, et 01 unité de préscolaire au s/s Oulad Othman centre à la C/R de Saka, Province de Guercif	717 003.60	12000,00	11h30	Attestations de références
17-DG-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes : Unité scolaire Ouizeghte, l'unité scolaire El-Maared, et l'unité scolaire Sidi Maarouf à la c/r de SAKA. Province de Guercif	717 003.60	12000,00	12h00	Attestations de références
18-DG-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes : S/s Sidi Lafdil centre C/R SAKA, S/s EL-JJAL centre C/R HOUARA OULAD RAHOU, au S/s Safsafat centre C/R ESSABBABE. Province de Guercif	717 003.60	12000,00	12h30	Attestations de références
19-DG-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes : l'unité scolaire SAGUYA 17 à la C/R de TADDART, S/s ESSABBABE CENTRE à la C/R D'ESSABBABE, et l'unité scolaire LAGTOUTTA à la C/R de SAKA -Province de Guercif-	717 003.60	12000,00	14h00	Attestations de références
20-DG-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes: Ecole S/s STAH LAMGHASSALE centre à la C/R de Ras Laksar, l'unité scolaire Ghafoula 2 et l'unité scolaire ESSAHBE LAHMAR à la C/R HOUARA OULAD RAHOU, Province de Guercif	717 003.60	12000,00	14h30	Attestations de références
21-DGF-INV-20	Travaux de construction de 03 unités de préscolaire aux établissements scolaires suivantes: Ecole Chouibire à la C/U de Guercif, unité de préscolaire au s/s TOUIMIYATE centre et l'unité scolaire Gattara centre C/R LAMRIJA.	717 003.60	12000,00	15h00	Attestations de références

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau des bâtiments de ladite direction ou téléchargés au lien : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des bâtiments de ladite direction.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. A la direction Provinciale de Guercif -A.R.E.F de l'oriental- à **GUERCIF** (lieu d'ouverture des plis), soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

les prix des plans et documents techniques sont déterminés selon l'article 2 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1871-13 du 4 Chaâbane 1434 (13 juin 2013) fixant la rémunération relative à la remise des plans et documents techniques prévue par l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

N° 3467/PA

SOCIETE IFIMED SARL
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 29/11/2019, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE IFIMED » SARL, Objet : MARCHAND DE TOUS PRODUITS PARAPHARMACIE, SIEGE SOCIAL: IMM 25 MAGASIN N°2 BLOC A DYAR RAHMADAR BOUZZA- CASABLANCA-, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI à 600 Parts, et Mr. FAICAL JALLAD à 400 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 17 Janvier 2020 sous le numéro de dépôt 727419 et registre de commerce n° 453435.

N° 3471/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD
CAIDAT
DE CHOUGRANE
COMMUNE
DE ROUACHED
Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix.
N° : 1/2020

Le lundi 18 mai 2020 à 11h 30 mn, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal de la commune ROUACHED à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Construction d'une salle de réunion au siège de la Commune de ROUACHED.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service UETP de la commune; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: huit mille dirhams (8.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trois cent trente mille deux cent quarante dirhams (330.240,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être Conformés aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service UETP de la commune;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3472/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE FES-MEKNES
DIRECTION
PROVINCIALE
D'IFRANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS SUR
OFFRE DE PRIX
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 21/05/2020 à partir de 10h00 Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation de Formation Fès- Meknès à Ifrane quartier Ryad, BP 217 Ifrane, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre de prix suivants :

- AO n° 27/2020 relatif à : Travaux d'extension des écoles Bouymguila et Oued Maghra à la CT Tigrigra et Ait Said Ou Abderrahmane et Ait Hammou Lhajaj à la CT Dayet Aoua par des salles de classe normales en lot unique -Province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 1 058 652,00 dhs (un million cinquante-huit mille six cent cinquante-deux dhs 00 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 11 000.00dhs (onze mille dhs)

- AO n° 28/2020 relatif à : Travaux d'extension du lycée qualifiant Michlifén à la CT d'Azrou par quatre salles normales de classe en lot unique - province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 943 398.00 dhs (Neuf cent quarante trois mille trois cent quatre-vingt-dix huit dhs 00 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 10 000.00dh (Dix mille dhs)

- AO n° 29/2020 relatif à : Travaux d'extension du lycée collégial Ibn Rochd à la CT de Tigrigra par quatre salles normales de classe en lot unique - province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 865 242.00 dhs (Huit cent soixante-cinq mille deux cent quarante deux dhs 00 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 9 000.00dh (neuf mille dhs)

- AO n° 30/2020 relatif à : Travaux d'achèvement de l'école Rtaha à la CT Azrou en lot unique - province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 983 376,00 dhs (neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-seize dhs 00 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 10 000.00dhs (dix mille dhs)

- AO n° 31/2020 relatif à :

Travaux d'achèvement de remplacement de cinq salles de classe préfabriquées par cinq salles de classe en dur aux écoles Taghbalout et Hassan Bnou Tabite à la CT Tigrigra-province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 876 231.00 dhs (Huit cent soixante-seize mille deux cent trente et un dhs 00 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 9 000.00dh (neuf mille dhs)

- AO n° 32/2020 relatif à : Travaux d'achèvement de remplacement de cinq salles de classe préfabriquées par cinq salles de classe en dur aux écoles Al

Atlas, Toufstelte et Tagou-nite à la CT Aine Leuh en lot unique-Province d'Ifrane. Pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en dhs TTC est : 803 593.38 dhs (Huit cent trois mille cinq cent quatre-vingt-treize dhs 38 cts) et celui de la caution provisoire en dhs TTC est 9 000.00dh (neuf mille dhs)

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au service des affaires administratives et financières des constructions de l'équipement et du patrimoine de la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknès à Ifrane, ils peuvent également être téléchargés à partir du por-

tail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières des constructions de l'équipement et du patrimoine de la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknès à Ifrane.

-Soit les déposer contre ré-

cépissé dans le service précité.

-soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit:

• Pour l'appel d'offres N° 27/2020 :

Secteur A/ Qualification A2 / classe minimale 4

N° 3473/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE ATLANTIQUE CENTRE
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
03/ANP/DRPJ/JL/2020

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **03/ANP/DRPJ/JL/2020** relatif à :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DES PORTS DE JORF LASFAR ET EL JADIDA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

- **La séance d'ouverture des plis est non publique**
- **La remise des offres séance tenante n'est pas prévue au titre du présent appel d'offres**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Atlantique Centre (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3468/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE ATLANTIQUE CENTRE
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
04/ANP/DRPJ/JL/2020

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **04/ANP/DRPJ/JL/2020** relatif à :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU POTABLE AUX PORTS DE JORF LASFAR ET EL JADIDA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

- **La séance d'ouverture des plis est non publique**
- **La remise des offres séance tenante n'est pas prévue au titre du présent appel d'offres**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Atlantique Centre (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3469/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE ATLANTIQUE CENTRE
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
05/ANP/DRPJ/JL/2020

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **05/ANP/DRPJ/JL/2020** relatif à :

ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES PORTS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

- **La séance d'ouverture des plis est non publique**
- **La remise des offres séance tenante n'est pas prévue au titre du présent appel d'offres**


Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Atlantique Centre (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia - EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3470/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/INDH/2020
Réservé à la petite et
moyenne entreprise,
aux coopératives, aux
unions de coopératives et à
des auto-entrepreneurs
Le 21/05/2020 à 10 heures,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Division d'Equi-
pement de la Province de
Settat sis au quartier admini-
stratif, Avenue Hassan II,
Settat à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour: CONSTRUCTION ET
AMENAGEMENT DES
RESERVOIRS D'EAU
DANS LES COMMUNES
TERRITORIALES RELE-
VANT DE LA PROVINCE
DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des marchés de la Division
d'Equipement de la Pro-
vince de Settat sis au quar-
tier administratif, Avenue
Hassan II, Settat, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 20000,00DH (vingt mille
dirhams)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 940 650,00
DHTTC (neuf cent quarante

mille six cent cinquantedi-
rhamstoutes taxes com-
prises).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contrerécép-
issé, leurs plis dans le ser-
vice des marchés de la
Division d'Equipement de
la Province de Settat sis au
quartier administratif, Ave-
nue Hassan II, Settat;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au service
des marchés de la Division
d'Equipement de la Pro-
vince de Settat sis au quar-
tier administratif, Avenue
Hassan II, Settat;
• Soit déposer leurs plis par
voie électronique au portail
des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
conformément à l'ar-
rêté du Ministre de l'Econo-
mie et des Finances n°20.14
du 04/09/2014 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics ;
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règlement
de consultation.
N° 3474/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
08/SI/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE ABI MOHAMED SALLEH DANS LA COMMUNE DE SAFI -PROVINCE DE SAFI-	7 000.00 DH (Sept mille dirhams).	639 804,00 Dhs TTC (SIX CENT TRENTE NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE DIRHAMS TTC)	18/05/2020 à 09h
09/SI/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL ABDERRAHMANE ECHANNAF DANS LA VILLE DE SAFI -PROVINCE DE SAFI-	8 000.00 DH (Huit mille dirhams).	799 930,80 Dhs TTC (SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT TRENTE DIRHAMS et 80 CTS TTC)	18/05/2020 à 09h 30
10/SI/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL FATIMA AL FIIHRIA DANS LA VILLE DE SAFI -PROVINCE DE SAFI-	8 000.00 DH (Huit mille dirhams).	822 930,00 Dhs TTC (HUIT CENT VINGT DEUX MILLE NEUF CENT TRENTE DIRHAMS et 0 CTS TTC)	18/05/2020 à 10h
11/SI/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL MOULAY YOUSSEF DANS LA VILLE DE SAFI -PROVINCE DE SAFI-	9 000.00 DH (Neuf mille dirhams).	914 718,00 Dhs TTC (NEUF CENT QUATORZE MILLE SEPT CENT DIX HUIT DIRHAMS et 0 CTS TTC)	18/05/2020 à 10h30mn
12/SI/2020	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée qualifiant Ibn Sina dans la commune de Jamaat Shim , province de SAFI.	12 000.00 DH (Douze mille dirhams).	1 199 892,00 Dhs TTC (UN MILLION CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS TTC)	18/05/2020 à 11h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

*** Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A5	5

*** Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 3475/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BEN SLIMANE
PACHALIK DE BOUZNKA
COMMUNE DE BOUZNKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Avis d'annulation d'Appel d'offres ouvert n°01 /2020/SP

Le Président du conseil communal de Bouznika, informe le public et les concurrents désirant soumissionner à l'appel d'offres susvisé **concernant l'exploitation provisoire du souk ELkhamis hebdomadaire sauf abattoir durant une année, que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 01/2020/SP qui a été publié aux journaux : « ALITIHAD AL ICHTIRAKI » en date du 17 MARS 2020 sous n° 12492 et « libération » en date du 17 MARS 2020 sous n° 8966 , et dans le portail des marchés Publics en date du 17 MARS 2020 et aussi aux journaux « ALITIHAD AL ICHTIRAKI » en date du 27 MARS 2020 sous n° 12500 et « libération » en date du 27 MARS 2020 sous n° 8974 , et dans le portail des marchés Publics en date du 26 MARS 2020 a été annulé .**

N° 3476/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
Avis de report de la date d'ouverture des plis de la consultation architecturale N° 01/2020

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'avis de la consultation architecturale n°01/2020 Relatif à «L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING SOLAIRE ET D'UN BATIMENT INTELLIGENT BIOCLIMATIQUE ET A ENERGIE POSITIVE AUX LOCAUX DE L'AGENCE MAROCAINE POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE A MARRAKECH»

Publié au journal Libération du 05/03/2020 sous le n° 8956 et au journal AlittihadAlchitiraki du 05/03/2020 sous le n° 12482 est modifié comme suit :

- La date d'ouverture des plis prévue pour le 28/04/2020 à partir de 11 heures est reportée au 30/06/2020 à partir de 11 heures.

Le reste est inchangé.

N° 3477/PA

ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة وصيد بحري و التنمية القروية و الصيد و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020/DPEFLCD/GUE

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif) porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n°07/2020/DPEFLCD/GUE, dont l'ouverture de plis est prévue le 05/05/2020 à 11 h, relatif à l'exécution des travaux de regarnis et d'entretiens des plantations anciennes dans la Province de Guercif répartie en Cinq (05) lots, apparu dans les quotidiens :

- AL ITTIHAD N° 12.512 en date du 11-12/04/2020
- LIBERATION N° 8986 en date du 11-12/04/2020

Est rectifié comme suit :
- Les marchés de cet appel d'offres sont réservés aux petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unions de coopératives et des auto-entrepreneurs” ;
- Modification du dossier d'appel d'offre qui peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Le reste des paragraphes de l'avis d'appel d'offres cité ci-haut reste sans changement

N° 3478/PA

ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة وصيد بحري و التنمية القروية و الصيد و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2020/DPEFLCD/GUE

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif) porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n°08/2020/DPEFLCD/GUE, dont l'ouverture de plis est prévue le 05/05/2020 à 13 h, relatif à l'exécution des travaux de sylviculture et conduite de peuplement forestier, dans le périmètre de Ras Laksar sur une superficie de 200 ha, situé dans la Commune de Ras Laksar, Province de Guercif, lot unique, apparu dans les quotidiens :

- AL ITTIHAD N° 12.512 en date du 11-12/04/2020
- LIBERATION N° 8986 en date du 11-12/04/2020

Est rectifié comme suit :
- Les marchés de cet appel d'offres sont réservés aux petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unions de coopératives et des auto-entrepreneurs” ;
- Modification du dossier d'appel d'offre qui peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Le reste des paragraphes de l'avis d'appel d'offres cité ci-haut reste sans changement

N° 3479/PA